

ISSN 0242-603 X

Année 2012

Volume 30

*Bulletin de la  
Société Linnéenne  
Nord-Picardie*



- Siège Social -  
Maison des Sciences et de la Nature  
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin de la  
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976  
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société  
pour l'année 2012**

**Bureau**

Président	Jean-Christophe HAUGUEL
Vice-Présidents	Jean-Paul LEGRAND, Gérard SULMONT ; Guillaume DECOCQ
Secrétaires	Déborah CLOSSET-KOPP ; Olivier PICHARD ; Françoise WARMET
Trésorière	Cécile GAFFET
Trésorière adjointe	Sylvie CHAPLAIN
Bibliothécaire-Archiviste	Georges LEFEBVRE
Bibliothécaire adjointe	Dominique LEFEBVRE

**Conseil d'Administration**

Olivier CARDON, Olivier CHABRERIE, Philippe LANDO, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Pierre ROYER et François VANHILLE.

Présidents d'honneur	M. Jean-Roger WATTEZ ;
Vice-Président d'honneur	Marcel BON
<u>Rédaction du bulletin</u> :	Michel SIMON

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant août. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

**Bibliothèque 2012**

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés et empruntés sur rendez-vous au siège de la Société  
14, place Vogel à Amiens. Renseignements auprès de Françoise WARMET au 06.03.34.21.89

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

**Cotisation-Abonnement au bulletin 2012**

Individuel : 25 euros - Couple : 35 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 15 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :  
**Société Linnéenne Nord-Picardie**  
**Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS**

## EDITORIAL

### Mieux faire connaître la Société Linnéenne

L'année 2012 aura été riche en sorties, conférences, expositions... Le contenu du présent bulletin en témoigne. La Société a également été présente sur quelques stands devant permettre de la rendre plus visible à un public qui ne la connaît pas encore. Nous avons ainsi participé, par exemple, au salon automnal AGORA d'Amiens qui regroupe l'ensemble des associations sur la métropole picarde. Les membres actifs de la Société, qui régulièrement sont au contact de personnes ne nous connaissant pas, ont cependant regretté le manque d'outils permettant de mieux identifier notre Société. C'est pourquoi deux chantiers ont été mis en œuvre par le conseil d'administration : la réalisation d'une plaquette de présentation de la Société et la réalisation d'un nouveau logo. En effet, la précédente plaquette était épuisée ; quant au logo, il ne reflétait pas l'activité réelle de la Société. Or, dans notre monde porté sur l'image, il est important de pouvoir identifier en un clin d'œil une structure, et par là même ses activités, grâce à son logo.

La société ne disposant pas d'un budget « communication » conséquent, il a été jugé préférable d'élaborer ces outils grâce aux forces vives dont elle dispose. C'est ainsi qu'un petit groupe de travail a proposé au conseil d'administration le fruit de ses réflexions. Je tiens personnellement à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour l'implication avec laquelle il se sont attelé à cette tâche rien moins qu'évidente. En particulier, et sans minimiser le rôle des autres membres, il m'est particulièrement agréable de remercier Olivier Pichard, qui avec l'aide de son épouse, a réalisé les ébauches de logos nous permettant collectivement de valider le logo définitif. Olivier a également assuré la mise en page de la plaquette. La Société lui en est particulièrement reconnaissante. Déborah Closset-Kopp, Cécile Gaffet, Françoise Warnet, Dominique et Georges Lefebvre, Philippe Lando ont également activement participé à ce travail, je crois qu'ils peuvent être fiers du résultat tout comme les autres membres du conseil d'administration dont les avis ont été particulièrement précieux.

Mais revenons au logo proprement dit et, sans s'atteler à une analyse d'héraldique, détaillons son contenu. Celui-ci met en valeur le nom et les initiales de notre Société, il importait, en effet, de nous identifier en un coup d'œil. Les autres composantes permettent désormais d'embrasser le champ d'activité de notre association en un seul regard : le coquillage représente un individu stylisé de *Cantharus polygonus*, typique des couches géologiques sableuses du sud de notre région, l'Avocette renvoie naturellement aux activités ornithologiques proposées épisodiquement par notre Société, le champignon illustre le gros volume de sorties et d'expositions de notre programme automnal et enfin l'Anémone pulsatille reflète nos activités botaniques et permet de conserver une certaine continuité avec le logo qui ornait les bulletins de la Société il y a une quinzaine d'année.

Nous espérons que ces deux nouveaux outils, plaquettes et logo, permettront de rendre plus visible et plus facilement abordable notre Société sachant que s'ils permettent de mieux nous faire connaître, c'est bien au cours des sorties, expositions et conférences que d'éventuels nouveaux adhérents pourront être motivés par nos activités.

J'espère que vous, en tant que sociétaires, vous retrouverez dans cette nouvelle image de la Société et vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin, fruit des activités naturalistes de nos adhérents et du travail de fourmi mené par Michel Simon afin d'en assurer une mise en page digne de son contenu.

Jean-Christophe HAUGUEL



## Georges LEFEBVRE (1942-2013)

Notre ami Georges nous a quitté au cours de l'automne 2013, laissant un vide immense, lui qui a tant œuvré pour notre Société. Nous lui rendrons un hommage à sa juste mesure dans le prochain bulletin qui comprendra le compte-rendu de la session dans les Cévennes. Pour l'heure nous avons tenu à lui témoigner notre souvenir ému par le petit texte ci-dessous lu au nom de la Société lors de ses funérailles. Nos pensées vont également à sa famille et en particulier à Dominique son épouse, notre amie et Louis son fils.



Georges, pour nous tous, c'est avant tout un modèle d'humanisme.

La perspective de passer un moment en sa compagnie a toujours été la promesse d'un moment agréable, détendu, y compris pour réaliser un travail pas toujours gratifiant comme une mise sous enveloppe du programme d'activité par exemple. Et ceci de manière naturelle, sans artifice, sans qu'il ait besoin de se forcer.

L'un des plus beaux hommages que l'on puisse lui rendre, c'est de reprendre le flambeau des actions qu'il avait entreprises et plus particulièrement, concernant la Société Linnéenne, de poursuivre le formidable travail d'animation dont il a été la cheville ouvrière pendant plus de 10 ans. Le public nombreux et toujours conquis présent chaque année aux sorties et aux expositions de champignons constitue la plus grande récompense au travail de fourmi qu'il entreprenait pour faire vivre notre Société.

Le dernier beau cadeau qu'il nous a fait, c'est l'organisation de la session d'étude dans les Cévennes. Georges, avec l'aide constante et efficace de Dominique, n'a compté ni son temps, ni son énergie pour que tout soit parfait. Tous les participants ont été vraiment heureux.

C'est bien là le sens de la vie que Georges suivait : le partage dans la bonne humeur, la générosité, l'ouverture à l'autre, la soif d'apprendre, le désir de transmettre... et tout ça en toute humilité et avec beaucoup d'humour. Ne doutons pas que Georges serait fier que nous transmettions à notre tour ces valeurs.

# 100 ans d'évolution de la flore du département de la Somme (1912-2012)

par **Jean-Christophe HAUGUEL**<sup>1</sup>  
Conservatoire Botanique National de Bailleul  
Hameau de Haendries  
59 270 BAILLEUL

A la mémoire d'Ernest GONSE

Propos liminaire : ce travail tente de restituer le contenu de la conférence présentée le 13 avril 2012 lors de la manifestation organisée par la Société Linnéenne Nord Picardie en mémoire d'Ernest GONSE. Les illustrations et photos présentées lors de cette conférence ne peuvent matériellement pas être toutes présentées dans ce bulletin ; le choix a donc été fait de proposer des textes et analyses complémentaires à ce qui a été présenté oralement.

## Introduction

L'année 1912 est marquée par la disparition d'Ernest GONSE, éminent botaniste qui, de 1974 à 1908, a alimenté les bulletins mensuels de la Société Linnéenne du Nord de la France de ses découvertes floristiques. C'est également l'année de publication de la flore des tourbières de la Somme d'Octave CAUSSIN, ouvrage indispensable pour qui souhaite s'immerger dans la flore des milieux palustres de ce département dont l'épine dorsale est cette belle et longue vallée tourbeuse de la Somme. Il paraissait intéressant, en s'appuyant sur ce clin d'œil de l'histoire locale et à la lumière de travaux récents entrepris par le Conservatoire botanique national de Bailleul, de proposer une vision diachronique de la flore vasculaire de la Somme à un siècle d'intervalle.

Notre propos vise notamment à illustrer, grâce à des exemples précis issues des publications d'Ernest GONSE, les principaux traits d'évolution de la flore de la Somme, que ce soit des évolutions négatives (disparition de plantes) ou des évolutions liées à la colonisation de ce territoire par des nouvelles venues (plantes adventives se naturalisant pour certaines d'entre elles). Ces processus évolutifs sont bien sûr liés aux changements dans la qualité et la quantité des biotopes disponibles et nous essaierons de montrer quelques-uns des ressorts de cette évolution.

## 1 - Bref historique de la connaissance botanique dans la Somme

Le premier ouvrage de synthèse de la flore samarienne est dû à Charles PAUQUY (1834). Léon-Bonaventure ÉLOY de VICQ et Henri-Léopold BLONDIN DE BRUTELETTE publient ensuite en 1865 un catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme ainsi qu'un supplément en 1873. ÉLOY de VICQ compilera ces travaux en 1883 dans la Flore du département de la Somme. L'épisode la guerre de 1870/1871 a soudé les botanistes picards et a favorisé l'essor de publications de notes et notules permettant d'améliorer significativement les connaissances floristiques départementales. C'est ainsi que des botanistes, tels Virgile BRANDICOURT qui publiera 16 contributions à la flore de la Somme, Charles DEQUEVAUVILLERS qui publiera 13 contributions, A. GUILBERT qui publiera 9 contributions et bien sûr Ernest GONSE avec 36 articles, comptes-rendus de sorties et contributions, vont collectivement, dans le cadre des bulletins de la Société Linnéenne du Nord de la France, faire évoluer significativement les connaissances. Ces travaux seront complétés par Octave CAUSSIN (de 1904 à 1912), avant la première guerre mondiale qui va marquer un sérieux coup d'arrêt aux herborisations dans la Somme.

---

<sup>1</sup> Correspondance et tiré à part : jc.hauguel@cbnbl.org

L'entre deux guerres est assez calme du point de vue des publications et il faudra attendre la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle pour voir un nouvel essor de la botanique dans la Somme. En particulier à partir du début des années 1960, Marcel BON, Marcel DOUCHET et Jean-Roger WATTEZ vont effectuer un remarquable travail de terrain permettant, grâce à leurs nombreuses publications (près de 100 cumulées sur la période 1960-2010), de mettre à jour les informations floristiques à l'échelle départementale. Ces travaux ont été conduits notamment dans le cadre de l'inventaire piloté par l'Institut Floristique Franco-Belge sous l'impulsion de Léon DELVOSALLE. A partir des années 1980, d'autres membres de la Société Linnéenne Nord Picardie ont, par leurs prospections et publications, complété les herborisations, notamment Jacques VAST, Jean-Paul LEGRAND, Vincent BOULLET, Michel SIMON, Guillaume DECOCQ... la liste n'est certainement pas exhaustive puisqu'elle conduit à la période contemporaine et qu'une nouvelle génération commence modestement à actualiser les connaissances floristiques, notamment dans le cadre des activités conduites par le Conservatoire botanique national de Bailleul. Notons toute l'importance des sociétés savantes locales, la Société Linnéenne du Nord de la France (devenue Société Linnéenne Nord Picardie), la Société d'Emulation d'Abbeville,... dans le recueil, la publication et la transmission de ces précieuses données. Cette importance est toujours d'actualité comme en témoigne la richesse en travaux concernant la flore sauvage de la Somme des bulletins de Société Linnéenne Nord Picardie au cours des dernières années et le nombre de sorties que notre société organise.

A cette approche panégyrique des botanistes samariens, il convient d'ajouter quelques précisions sur les vecteurs de la mémoire botanique. En effet, effectuer une observation botanique est une chose, la transmettre dans les meilleures conditions en est une autre. Si les bulletins des sociétés savantes ont été et restent encore un vecteur indispensable et incontournable, l'utilisation de bases de données numériques est devenue, avec la révolution numérique, un autre vecteur indispensable puisque l'utilisation de ces bases de données rend plus accessible et plus facile l'accès et le traitement des informations, comme en témoigne ce modeste travail. Ainsi, la base de données DIGITALE, mise en place par le Conservatoire botanique national de Bailleul (A. DESSE, V. TREPS et V. BOULLET, à partir de 1988), renferme l'ensemble des informations floristiques connues concernant la flore de la Somme et permet ainsi, en complément de la bibliographie traditionnelle, un travail plus efficace. C'est sur la base des informations contenues dans DIGITALE que le présent travail a été principalement réalisé.

## **2 – Evolution de la diversité taxonomique**

### **2.1 – Eléments méthodologiques**

Afin d'établir un bilan compréhensible, le niveau taxonomique retenu a été celui de l'espèce et les statuts d'indigénat les suivants : espèces indigènes et assimilées c'est-à-dire les espèces néo-indigènes et eurynaturalisées. Le référentiel en vigueur est le catalogue de la flore vasculaire de Picardie (HAUGUEL & TOUSSAINT, 2012).

Les périodes de référence suivantes ont été définies :

- Données antérieures à 1912 : regroupe toutes les données qualifiées d'historiques, c'est ce lot de données qui a été comparé à l'ensemble des données connues dans la Somme ;
- Données de la période 1912-1989 : regroupe les données dites modernes (surtout concentrées sur la période 1960-1989), ce lot de données a permis de compléter l'inventaire de la flore samarienne ;

- Données postérieures à 1990 : regroupe les données récentes, c'est à partir de ce lot, en comparaison avec les données historiques et les données modernes que les évolutions (raréfaction, disparition, apparition) sont définies.

## 2.2 – Résultats

### 2.2.1 – Diversité floristique départementale

Le bilan chiffré des données analysées est le suivant :

Nombre total d'espèces indigènes et assimilées recensées dans la Somme (toutes périodes confondues) : **1 269**

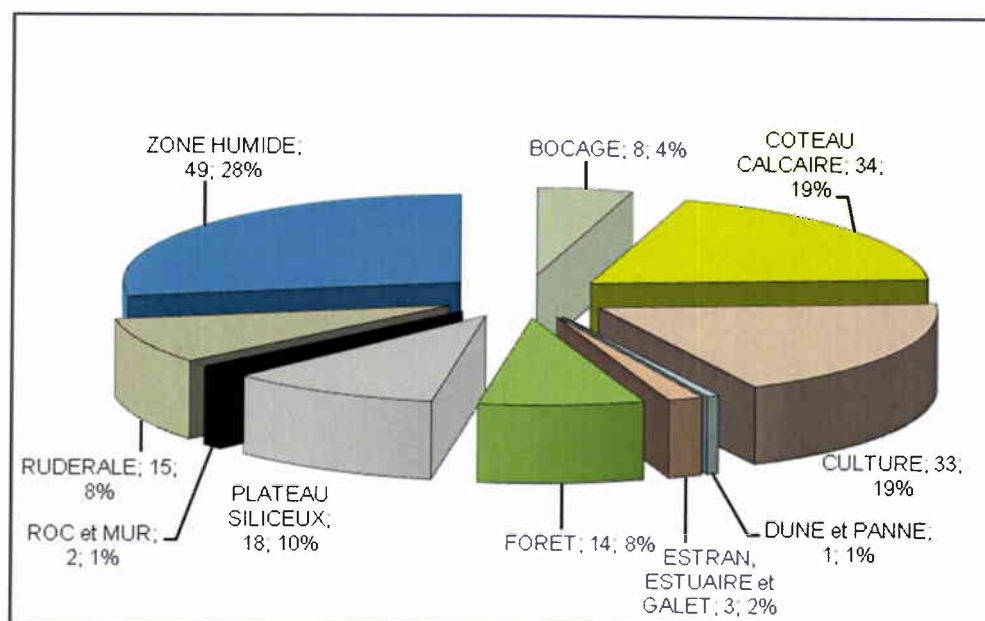
Nombre d'espèces citées avant 1912 : **1 195**

Nombre d'espèces citées avant 1912 et non revues après 1990 : **131**

Nombre d'espèces citées historiquement et non revues après 1990 : **176**

Taux d'extinction : 176 espèces sur 1269 en 140 ans : 13,8 % soit 1,2 espèces par an en moyenne.

Ce taux d'extinction est sensiblement le même dans les autres départements des plaines du nord-ouest de la France. Les principales causes de régression de la flore avaient été mises en évidence par V. BOULLET (1997) ; celles-ci sont malheureusement toujours d'actualité (figure n°1).



**Figure 1 : Spectre écologique de la flore disparue de la Somme**  
(légende : biotope ; nombre d'espèce disparues ; proportion du total des espèces disparues)

Ainsi, les milieux dont la flore a subi une régression importante au cours du siècle dernier sont principalement les zones humides (28 %), les moissons et cultures (19 % des disparitions), les pelouses calcaires (19 %), les plateaux siliceux (10 %) et les forêts (8 %). Les milieux littoraux ont été peu touchés par des disparitions d'espèces au cours de cette période. La corrélation entre les principales activités humaines à mettre en relation avec ces disparitions d'espèces est à préciser, mais il apparaît déjà que ce sont les mutations des pratiques agricoles qui ont contribué le plus à la disparition de la flore. Notamment, les évolutions du pastoralisme en zones humides et milieux secs (déprise agricole, le plus

souvent, mais aussi intensification tel que le drainage, la maïsiculture, la populiculture...) contribuent pour environ 33 % aux disparitions constatées, les changements de pratiques culturales (augmentation des intrants, utilisation massive de pesticides et d'herbicides) pour 17 %, l'évolution de la qualité des milieux aquatiques pour 15 % et l'évolution de la gestion des lisières forestières pour 10 % (d'après BOULLET, 1997).

Cette analyse montre que la conservation de la flore picarde est principalement liée aux modes de gestion agro-pastoraux et sylvicoles du territoire ainsi qu'à l'évolution de la qualité de l'eau.

### 2.2.2 - Spectre écologique et responsabilité patrimoniale de la flore de la Somme

Les principales caractéristiques de la flore de la Somme ont déjà fait l'objet de maintes publications. Citons, parmi celles-ci le remarquable travail de M. BOURNERIAS et J.-R. WATTEZ (Esquisse phytogéographique de la Picardie, 1990) qui propose un tour d'horizon de la flore picarde en détaillant les principaux traits de la flore samarienne. Nul besoin de paraphraser ces deux auteurs, notre propos sera donc concentré sur les biotopes et les espèces pour lesquelles la Somme possède une responsabilité forte du point de vue de la conservation. L'analyse suivante, basé sur l'analyse du spectre écologique de la flore par grands types de biotopes (figure 2), est ainsi proposée :

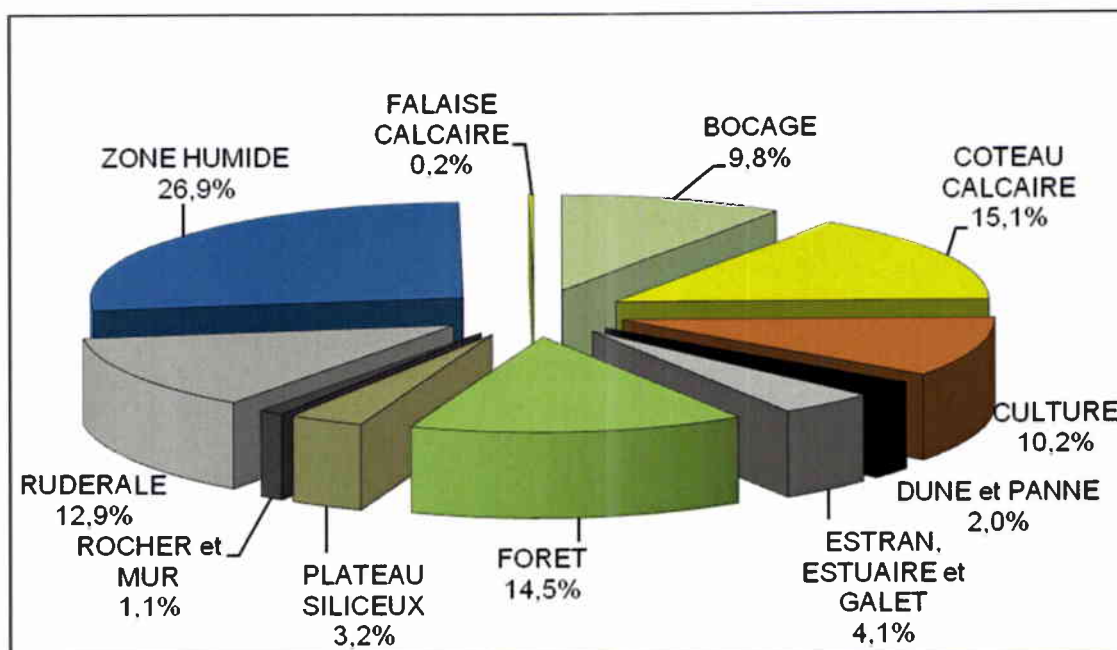


Figure 2 : Spectre écologique de la flore sauvage de la Somme

- Les zones humides abrite près de 27 % de la flore, principalement dans les vallées de la Somme, ses affluents et les Marais arrière littoraux. De nombreuses plantes en grande raréfaction dans les plaines françaises, mais bien présentes en Picardie s'y trouve comme le Rubanier nain (*Sparganium natans*), le Mouron délicat (*Anagallis tenella*), la Lâche filiforme (*Carex lasiocarpa*), le Menyanthe trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), l'Orchis des prés (*Dactylorhiza praetermissa*), le Liparis de loesel (*Liparis loeselii*), la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*), la Grande Douve (*Ranunculus lingua*), l'Ache rampante (*Apium repens*)...

- Les coteaux calcaires accueillent 15% de la flore, notamment dans le sud-amiénois où se trouve encore l'unique station samarienne d'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*), Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*)... et sur les éboulis la Sesslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) ou le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*).
- Les bois et les forêts, bien que peu répandues dans le département, accueillent 14,5% de la flore sauvage, citons par exemple les cavées ou creuses qui abritent de nombreuses fougères comme le Polystic soyeux (*Polystichum setiferum*)...
- Les cultures abritent 10% de la flore dont de nombreuses plantes messicoles des substrats calcaires, malheureusement en grande raréfaction; peuvent être mentionnées le Bleuets (*Centaurea cyanus*), le Peigne de Vénus (*Scandix pecten-veneris*), la Spéculaire hybride (*Legousia hybrida*), l'Adonis d'automne (*Adonis annua*), le Grémil de schamps (*Lithospermum arvense*)...
- Le bocage est le lieu de vie de près de 10% de la flore, notamment dans le Vimeu et le Ponthieu, mais aussi dans les vallées alluviales (Bresle, Selle...) où se retrouve une flore d'affinités montagnarde comme par exemple la Benoite des rivières (*Geum rivale*), la Renoncule à pinceaux (*Ranunculus penicillatus*), le Géranium des forêts (*Geranium sylvaticum*).
- Enfin, le littoral accueille 4 % de la flore : les falaises abritent une population importante de Chou sauvage (*Brassica oleracea* subsp. *oleracea*), les levées de galets possèdent probablement la plus importante population française de Chou marin (*Crambe maritima*) ainsi que des espèces remarquables comme l'Arroche de Badington (*Atriplex glabriuscula*) et la Renouée de Rai (*Polygonum oxyspermum* subsp. *raii*), les dunes abritent la Violette des dunes (*Viola curtisii*), ici en limite sud de son aire de répartition, enfin les mollières sont le refuge d'une flore halophile parmi laquelle l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*) constitue une des plus grandes raretés.

### 2.2.3 – Menace, protection et préservation de la flore de la Somme

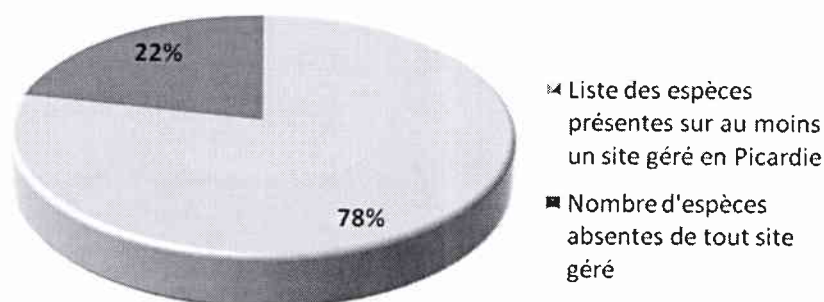
Les récents travaux d'analyse de la flore menés par le Conservatoire botanique national de Bailleul (LEVY & HAUGUEL, 2012 et HAUGUEL & TOUSSAINT, 2012) ont permis d'affiner le bilan de la flore de la Somme par type de statut. Le bilan ci-dessous est ainsi proposé :

Sur les 1 269 espèces sauvages et assimilées, la somme compte :

- 212 espèces menacées (i.e. inscrite à la liste rouge des plantes de Picardie) ;
- 402 espèces d'intérêt patrimonial ;
- 115 plantes protégées par la loi, dont 36 non revues depuis 1990 ;
- 37 espèces exotiques envahissantes.

Une analyse plus fine a permis d'évaluer le travail réalisé par les gestionnaires d'espaces naturels et les pouvoirs publics en matière de préservation des sites naturels dans le département et des espèces floristiques qui s'y trouvent.

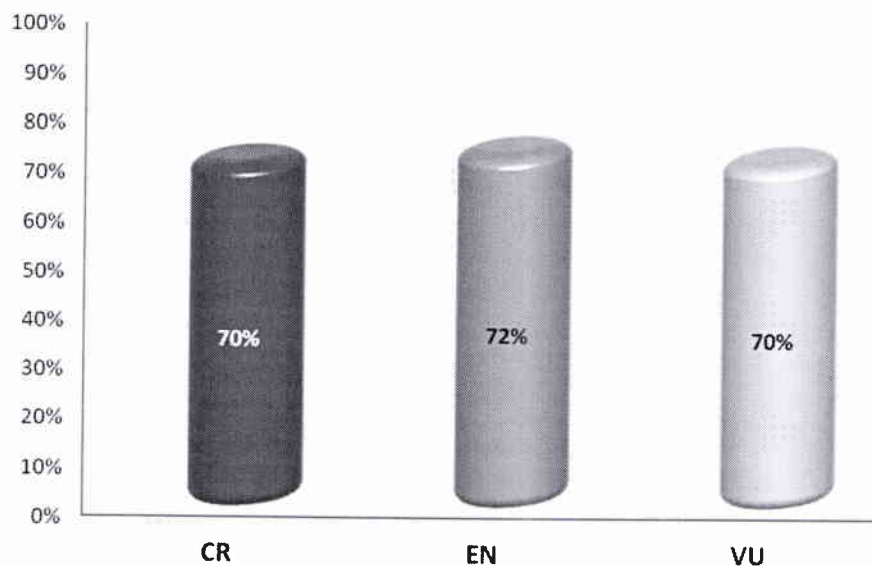
Ainsi, 402 espèces d'intérêt patrimonial sont représentées au sein des sites gérés à des fins conservatoires de la Somme sur les 516 espèces de cette catégorie que compte le département. 114 espèces ne sont pas représentées sur ces sites, soit 22% (figure n°3).



**Figure 3 : Proportion de plantes d'intérêt patrimonial présente sur l'un des sites gérés à des fins conservatoires dans le département de la Somme**

Par ailleurs, sur les 212 espèces menacées du département de la Somme, 176 sont situés sur des sites préservés (soit 70%, voir figure n°4) :

- 23 des 33 espèces « en danger critique d'extinction » (CR), soit 70%, sont présentes dans un site géré du département.
- 43 des 60 espèces « en danger » (EN) se trouvent également dans ce type de périmètre.
- Enfin, 83 des 119 espèces « vulnérables » (VU) y sont également conservées.



**Figure 4 : Proportion des espèces menacées présentes sur au moins un site géré dans la Somme**

L'analyse du cortège d'espèces menacées actuellement non situé sur des sites gérés à des fins conservatoires, montre que ce sont des espèces messicoles et d'ourlets calcicoles qui souffrent d'un déficit de mesures de conservation. On peut citer par exemple le Genêt ailé (EN), l'Anémone sauvage (EN), le Cirse tubéreux (CR), l'Alchémille glauque (CR)... ces deux dernières espèces n'étant présente qu'en une station dans la Somme pour toute la Picardie. L'autre milieu naturel peu préservé actuellement est constitué par les cours d'eaux et les mares, ces milieux abritant notamment le Potamot perfolié (VU) ou la Renoncule en pinceaux (VU). Par contre, l'ensemble des espèces littorales menacées se trouve, pour au moins une de leurs populations respectives, sur au moins un site géré.

Le travail d'évaluation mené en 2009 (LEVY & al., 2010) avait montré (sur la base des critères de menace issus du catalogue 2005) que 71% des plantes menacées se trouvaient sur au moins un site géré. En 2012, la proportion des espèces menacées (CR, EN et VU) situés sur les sites préservés est de 70% soit sensiblement la même proportion.

Cette analyse peut permettre d'orienter les mesures de préservation vers des sites abritant des espèces ne faisant actuellement pas l'objet de mesures de conservation. A titre d'exemple, si l'on considère les espèces protégées non préservées, on peut mentionner dans la Somme : l'Alchémille glauque, l'Anémone sauvage, la Laîche de Reichenbach, la Gymnadénie odorante, la Nivéole printanière, l'Orchis brûlée, le Potamot à feuilles de Renouée, parmi les plus emblématiques.

### 3 – Esquisse d'une Analyse diachronique de la composition de la flore départementale

Afin d'esquisser une analyse diachronique de la composition de la flore départementale, nous avons fait le choix de nous baser sur quelques travaux réalisés par E. GONSE. Ainsi notre propos n'est pas de présenter une analyse détaillée des variations de la flore à un siècle de distance, mais plutôt de prendre quelques exemples de sites ou d'espèces pour lesquels E. GONSE avait réalisé un travail spécifique et de comparer avec la situation actuelle telle qu'elle est connue.

#### 3.1 – A propos de quelques plantes autrefois communes et de disparitions

Les contributions botaniques parues dans les anciens bulletins de la Société constituent la base de la connaissance historique de la flore de la Somme. Parmi ces contributions les botanistes anciens mentionnés parfois leurs connaissances de la flore locale sous la forme de commentaires.

Ainsi, dans le bulletin n°24 de 1874, E. GONSE indique, entre autres observations, la fréquence de certaines plantes comme par exemple l'Adonis d'été (*Adonis aestivalis*), plante considérée actuellement comme « exceptionnelle » et « gravement menacée de disparition » dans la région, ne subsistant qu'en de très rares localités (voire le dernier paragraphe de l'extrait ci-contre).

*Cineraria lanceolata*, Lmk. Dury, bois du trou Warguier. (R. Viou).

*Veronica præcox*, All. Bacouel ; Namps-au-Mont ; Amiens, à St-Maurice et au Faubourg de Beauvais. (E. Gonse).

*Primula grandiflora*, Lmk. Bois de Famechon. (Pillon).

*Globularia vulgaris*, L. Bois de Morétaux, près de Namps-au-Mont. (E. Gonse).

*Orchis mascula*, L. Bacouel. (E. Gonse) ; Dury. (R. Viou).

*Gagea arvensis*, Schult. Bacouel. (E. Gonse).

*Melica nutans*, L. Bacouel, bois de l'Hôtel-Dieu. (E. Gonse).  
Espèce nouvelle pour la flore de la Somme.

*Carex digitata*, L. Bacouel, bois de l'Hôtel-Dieu. (E. Gonse).

Nous ne jugeons pas à propos de donner des localités nouvelles pour quelques autres plantes qui, quoique intéressantes, sont assez communes dans tout l'arrondissement d'Amiens, telles que : *Ranunculus auricomus*, *Adonis aestivalis*, *Reseda luteola*, *Adoxa moscatellina*, *Ajuga genevensis*, *Veronica teucrium* et la variété *intermedia* (Coss. et G. Fl. P.) *Luzula Forsteri*, etc. E. G.

A l'époque déjà lointaine où le docteur Pauquy rédigeait sa « Statistique botanique du département de la Somme », la vallée de Notre-Dame-de-Grâce était encore l'une des meilleures localités des environs d'Amiens. Ses coteaux couverts de petits bois, qui s'étendaient presque sans interruption depuis la ville jusqu'à Saveuse, en faisaient une promenade agréable en même temps qu'ils assuraient une herborisation fructueuse. Elle était du reste le chemin obligé pour le botaniste qui voulait se rendre à Ailly-sur-Somme où l'attiraient quelques espèces qu'il ne pouvait rencontrer dans la vallée, comme *Actaea Spicata*, *Pyrola rotundifolia*, *Ophrys myodes*, *O. apifera*, *O. aranifera*, etc.

Les moissons et les champs incultes lui donnaient alors *Myosurus minimus*, *Arabis Thaliana*, *Saponaria vacaria*, *Prismatocarpus hybridus*, *Veronica triphyllos*, *V. praecox*, *Linaria supina*, *Gagea arvensis*.

Sur les coteaux arides ou herbeux il récoltait : *Anemone pulsatilla*, *Polygala calcarea*, *Genista tinctoria*, *G. sagittalis*, *Trifolium elegans*, *T. ochroleucum*, *T. squarrosum*, *Vicia lathyroïdes*, *Potentilla argentea*, *Saxifraga granulata*, *Jasione montana*, *Campanula glomerata*, *Gentiana Germanica*, *Staphrase* laconique suivantes : « de toutes les plantes qui faisaient la joie de nos prédécesseurs, c'est à peine si, dans les moissons, il en reste quelques-unes dignes d'être récoltées ».

Les causes de ces régressions d'espèces sont parfaitement analysées et comprises par E. GONSE qui en donne une description dans le bulletin n° 220 de 1890 (extrait ci-dessous). Ces phénomènes, d'origine anthropique sont liés à une artificialisation de l'espace, notamment du fait d'une intensification des pratiques agricoles, pastorales et sylvicoles mais aussi à la réalisation d'aménagement et de l'urbanisation. Il est assez consternant de constater que les mêmes phénomènes perdurent encore à l'orée du XXI<sup>ème</sup> siècle, même si d'autres phénomènes ayant entraîné une régression de la flore sauvage, la déprise agricole, l'utilisation massif d'intrants et d'herbicides, notamment sont venus aggraver les atteintes au milieu naturel.

Les citations de plantes disparues déjà constatées par E. GONSE à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sont déjà éloquentes quant à la dégradation des biotopes de la Somme. Ainsi, dans le même article, E. GONSE cite la disparition de la Somme du Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), du Rossolis à feuilles longues (*Drosera longifolia*), de la petite Coronille (*Coronilla minima*), du Pied de chat dioïque (*Antenaria dioica*), etc.

Cependant, les atteintes au milieu naturel étaient déjà constatées par E. GONSE comme en témoigne le texte ci-contre (extrait du bulletin n° 220 de 1890) prenant comme exemple la vallée de Notre Dame de Grâce près d'Amiens. L'auteur y détaille la flore des bois et des moissons sur sol crayeux et mentionne des espèces comme l'Actée en épis (*Actaea spicata*), la Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*), le Genêt ailé (*Genistella sagittalis*), la Jasione des montagnes (*Jasione montana*)...

L'auteur termine la liste des plantes disparues par la

#### Espèces et localités perdues pour la Flore de la Somme.

Les défrichements, la mise en culture des terrains pauvres, l'exploitation des tourbières, l'assèchement des marais, les travaux d'utilité publique, ont produit dans notre Flore locale des modifications qui, sans être bien grandes, n'en sont pas moins fâcheuses, faisant disparaître ici une plante rare, là une localité tout entière d'espèces intéressantes.

### 3.2 – Un œil aiguisé sur la flore rudérale et les nouvelles venues

Les botanistes XIX<sup>ème</sup> siècle ne disposaient pas des mêmes moyens de transport que nos contemporains, c'est donc principalement grâce au chemin de fer que les excursions étaient organisées. Ce fut l'occasion pour les botanistes anciens de constater les déplacements de la flore le long des voies ferrées et l'installation de quelques espèces dans le département à partir des gares.

Ainsi, dans un article du n°318 datant de 1899, E. GONSE relate une liste de plantes observées autour de la gare de Marcelcave (voir extrait ci-contre).

Si quelques plantes sont assez banales et se trouvent toujours sur le site, il n'en est pas de même pour *Dianthus prolifer* (= *Petroragia prolifera*), *Specularia hybrida* (= *Legousia hybrida*) ou encore *Filago spathulata* (= *Filago pyramidata*) qui ont bien régressé dans le département de la Somme en un siècle.

Dans un autre article paru dans le n°273 datant de 1895, E. GONSE mentionne l'arrivée de deux espèces aujourd'hui très largement répandue dans la région : le Mélilot blanc (*Melilotus albus*) et la Matricaire discoïde (*Matricaria discoidea*). Notons toute

l'objectivité d'E. GONSE qui relate avec précision l'arrivée de la première espèce par le rail mais n'émet qu'une hypothèse quant à l'arrivée de la seconde par les mêmes voies.

Le *Melilotus alba* s'est, en effet, répandu de proche en proche le long de la ligne du Nord et des autres lignes dans la Somme, depuis 1865, époque à laquelle notre collègue M. Copineau a constaté son abondance à la gare de Boves (Somme), et en même temps sur les talus de la ligne à Chantilly. Mais auparavant on le trouvait çà et là dans nos prairies artificielles et nos moissons.

Quant au *Matricaria discoidea*, aux localités citées plus haut, je dois ajouter Hangest-sur-Somme, où je l'ai rencontré, en août 1894, assez abondant dans une ruelle près de la gare aux marchandises, en compagnie du *Matricaria Chamomilla*. Est-ce au chemin de fer qu'est due cette introduction ? c'est possible. Je n'en ai toutefois trouvé un seul pied ni dans la gare, ni sur la ligne elle-même.

#### Une heure d'herborisation autour d'une gare.

Nous nous trouvions, M. le Docteur Du Roselle' et moi, le 20 Juillet dernier, à la gare de Marcelcave, où nous avions à attendre, pendant près d'une heure, le train qui devait nous ramener à Amiens. Pour nous distraire, nous eûmes la curiosité d'en explorer les alentours au point de vue botanique et nous ne fûmes pas trop surpris d'avoir observé, en si peu de temps et sur un espace aussi restreint, mais d'une nature assez variée, plus d'une centaine d'espèces dont je ne citerai que les moins communes.

— 260 —

terrains vagues ou sur les talus élevés pour arrêter les wagons nous pouvons récolter :

*Pipaver hybridum* L.  
*Dianthus prolifer* L.  
*Sagina apetala* L.  
*Specularia hybrida* A. D C.  
*Filago spathulata* Presl.  
*Barkhausia fetida* D C.  
*Artemisia vulgaris* L.  
*Matricaria discoidea* D C.  
*Geranium pusillum* L.  
*Thymus Chamædryis* Fr.  
*Festuca rigida* Kunth.

La voie ferrée nous procure encore *Matricaria discoidea* D C., en même temps que *Galium anglicum* Huds. et *Nasturtium silvestre* R. Br. en abondance.

ER. GONSE.

Poursuivons cette rapide revue des observations d'E. GONSE par son regard sur quelques plantes allochtones et notamment l'Elodée du Canada. C'est dans le n°50 datant de 1876, que la première mention de cette espèce aquatique, considérée aujourd'hui comme une plante exotique envahissante, est donnée.

E. GONSE mentionne déjà les menaces pour la navigation que peut causer l'Elodée du Canada, mais exprime aussi son appréhension... Gageons qu'il serait fort surpris de constater qu'aujourd'hui l'Elodée du Canada s'est relativement bien intégrée à

notre flore locale alors que d'autres espèces telle la Jussie à grande fleurs pose de sérieux problème d'invasion, notamment en haute vallée de la Somme.

### 3.3 – L'exemple des marais de Longpré-les-Corps-Saints, de Long et de Condé-Folie

Gérés pour partie par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, ces marais bénéficient d'un niveau de connaissance botanique moderne suffisant pour qu'une comparaison avec des données anciennes puisse se révéler un tant soit peu pertinente. Notons que ces marais ont connu une évolution de leurs paysages et de leurs biotopes assez considérable en un siècle puisqu'ils ont fait l'objet d'une exploitation intensive de la tourbe, notamment sur la période 1942-1962 où l'exploitation a été réalisée de manière mécanique, à titre d'exemple, près de 23 000 tonnes de tourbe ont été extraites entre 1945 et 1953. Nous convions nos lecteurs à se rendre sur le site internet (<http://membres.multimania.fr/long80/latourbe.html>) conçu par monsieur Lionel BACQUET qui a fait là un travail historique remarquable.

Dans ce travail, E. GONSE liste l'ensemble de ses observations botaniques dignes d'intérêt. En nous basant sur une extraction de la base de données Digitale des données floristiques de ce secteur, nous pouvons proposer la synthèse suivante. Celle-ci présente, période par période, les disparitions présumées de plantes ainsi que les nouvelles découvertes.

#### Les espèces citées par Ernest GONSE encore présentes en 2011 (13 espèces)

*Carex lasiocarpa*, *Lathyrus palustris*, *Menyanthes trifoliata*, *Potamogeton coloratus*, *Ranunculus lingua*, *Sagina nodosa*, *Selinum carvifolium*, *Utricularia australis*, *Sparganium natans*, *Veronica scutellata*, *Samolus valerandi*, *Hottonia palustris*.

#### L'*Elodea canadensis* à Amiens.

Je viens de trouver à Amiens, dans le bassin du Maulcreux, près de la citadelle, quelques pieds d'*Elodea canadensis* Mich. (*Anacharis alsinastrum* Bab).

L'importation en France de cette plante américaine ne remonte qu'à quelques années, et déjà elle s'est implantée dans bien des localités. Récemment elle a été signalée dans la boire de Juigné-sur-Loire et la Maine (G. Bouvet, feuille des jeunes naturalistes, Mars 1876), et plus près de nous, dans les environs de Saint-Quentin, par MM. Petermann et Pilloy, à Séraucourt-le-Grand, à Rocourt, à Fontaine-les-Cleres (la Nature, novembre 1875.) C'est de là que, très-probablement, elle nous arrive. La végétation de cette hydrocharidée est si nuisante, dans les rivières où elle se développe, elle peut devenir un embarras pour la navigation. Aussi n'est-ce pas sans appréhension que nous constatons son apparition dans notre département.

E. GONSE.

**Les espèces citées par Ernest GONSE non revues depuis près de 100 ans (32 espèces)**

*Apium repens*, *Cicuta virosa*, *Eleocharis acicularis*, *Typha angustifolia*, *Drosera rotundifolia*, *Carex rostrata*, *Eleocharis quinqueflora*, *Butomus umbellatus*, *Eriophorum angustifolium*, *Luronium natans*, *Parnassia palustris*, *Pedicularis palustris*, *Potamogeton polygonifolius*, *Salix repens (s.l.)*, *Sium latifolium*, *Stellaria palustris*, *Utricularia minor*, *Utricularia vulgaris*, *Triglochin palustre*, *Baldellia ranunculoides*, *Potamogeton acutifolius*, *Potamogeton obtusifolius*, *Taraxacum palustre*, *Oenanthe fistulosa*, *Oenanthe aquatica*, *Oenanthe lachenalii*, *Ranunculus circinatus*, *Ranunculus trichophyllus*, *Erysimum cheiranthoides*, *Rorippa sylvestris*, *Colchicum autumnale*, *Crepis biennis*.

**Les espèces citées par Ernest GONSE non revues depuis près de 40 ans (5 espèces)**

*Euphorbia palustris*, *Nymphoides peltata*, *Epipactis palustris*, *Epilobium palustre*, *Dactylorhiza incarnata*.

**Les espèces non citées par Ernest GONSE présentes en 2011 (5 espèces)**

*Anagallis tenella*, *Dactylorhiza praetermissa*, *Schoenoplectus lacustris*, *Valeriana dioica*, *Peucedanum palustre*.

Au total, ce sont 37 espèces, considérées actuellement comme présentant un intérêt patrimonial, qui semblent avoir disparus en l'espace d'un siècle des marais de Longpré-les-Corps-Saint, Long et Condé-Folies... Cette perte n'est compensée que par un lot de 5 espèces nouvellement observées, sachant que ces observations récentes peuvent, pour certaines d'entre elles, être liées à un biais d'observation du temps d'E. GONSE (par exemple, la Valériane dioïque [*Valeriana dioica*] et l'Orchis des près [*Dactylorhiza praetermissa*] ont pu passer inaperçu si les prospections menées par E. GONSE ne l'ont pas été aux bonnes périodes relativement à la phénologie de ces plantes.

**Conclusion**

Ce petit travail sur la flore de la Somme, volontairement succinct a permis notamment de mettre en évidence l'apport considérable réalisé pour la connaissance de la flore par les botanistes du XIX<sup>ème</sup> siècle et l'acuité de leurs observations, en particulier celles d'Ernest

**Les Marais de Longpré-les-Corps-Saints, de Long et de Condé-Folie.**

Dans ses « Recherches sur quelques *Oenanthe* », publiées dans les Annales de la Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, 1893, M. J. Foucaud cite la Somme parmi ceux des départements d'où il a vu l'*Oenanthe silaifolia* Bieb. dans un des herbiers qui lui ont été communiqués. Sur ma demande il a bien voulu me répondre que l'*Oenanthe silaifolia* avait été récolté dans les Marécages de Longpré-les-Corps-Saints par MM. E. et H. Fournier, le 16 août 1860.

Cette localité était d'autant plus intéressante à explorer qu'elle nous était peu connue. Elle comprend, d'une part, des marécages qui s'étendent le long de l'Airaines vers Béthen-court et, de l'autre, un marais et des tourbières entre le village et la Somme. Je parcourus les uns et les autres sans succès, et je pensai alors à visiter les marais de Long et de

— 83 —

Condé-Folie entre lesquels se trouve celui de Longpré-les-Corps-Saints.

Ces marais qui étaient autrefois d'un accès fort difficile n'avaient donné lieu qu'à de rares observations consignées dans nos Flores ; on peut aujourd'hui les parcourir sans danger, mais non sans se mouiller largement les pieds. Celui de Long est surtout riche en plantes peu communes, et au printemps ses vastes cuvettes moussues, restes des anciennes tourbières, offrent à l'œil un aspect charmant avec les Linai-grettes qui balancent mollement leurs nombreuses aigrettes blanches au-dessus des touffes fleuries des Ményanthes.

GONSE. Un autre enseignement est que ce travail d'inventaire doit être permanent car c'est le seul moyen de disposer d'informations objectives sur l'évolution du patrimoine naturel et en particulier de la flore. Les moyens modernes (bases de données et SIG) permettent une gestion désormais plus facile des données mais il est indispensable que les naturalistes continuent d'écrire le fruit de leur réflexion, notamment dans des articles paraissant sur des supports papier. Ces témoignages constitueront des éléments indispensables au travail des futurs écologues travaillant dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel.

Enfin, laissons à Ernest GONSE (in n°220, année 1890) la conclusion de ce petit tour d'horizon de la flore de la Somme et de son évolution historique et récente et notons au passage que nos ancêtres nourrissaient aussi des idées parmi les plus farfelues...

N'a-t-on pas aussi, il y a plusieurs années, proposé d'envoyer les eaux des égouts de Paris, dans les dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont. On trouverait ainsi, disait-on, le double avantage de fertiliser de grands espaces stériles et de débarrasser la Grande Ville d'eaux fort gênantes. Ce projet, tout impraticable qu'il paraisse, s'il venait à se réaliser, nous priverait à coup sûr de la plus intéressante de nos stations de plantes maritimes.

Au tableau que je viens de présenter je pourrais opposer celui des acquisitions faites par notre Flore depuis trente ans. Mais, si consolant qu'il soit, il ne peut nous rendre ce que nous avons perdu. Faisons donc des vœux pour conserver ce que nous avons, et tâchons d'accroître nos richesses en explorant des points ignorés que les chemins de fer d'intérêt local nous permettent d'atteindre aujourd'hui. Le succès répondra certainement à nos efforts.

E. GONSE.

#### Remerciements :

Il m'est agréable de remercier Georges Lefebvre pour l'efficacité avec laquelle il a mis à ma disposition les bulletins de la Société Linnéenne du Nord de la France contenant les travaux d'Ernest GONSE.

#### Bibliographie récente partielle

N.B. : cette bibliographie ne reprend pas l'ensemble des articles récents traitant de la flore de la Somme, ceux-ci étant fort nombreux. Seules les synthèses citées dans le texte ci-dessus sont mentionnées.

- BOULLET, V., 1997 - Bilan comparé de la flore vasculaire Nord-Pas-de-Calais-Picardie. *Bull. Soc. Bot. Centre Ouest*, N° spécial n°19.
- BOURNERIAS, M. & WATTEZ, J.-R., 1990 - Esquisse phytogéographique de la Picardie. *Journal of Biogeography*, 17 : 145-161.
- HAUGUEL, J.-C., BEDOUET, F. & LEVY, V., 2010 - Contribution à l'observatoire du patrimoine naturel de Picardie : listes départementales de la flore vasculaire, tome 1 : méthodologie et analyse. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, Conseil général de la Somme, DREAL de Picardie et Conseil régional de Picardie. 58 p.
- HAUGUEL, J.-C., BEDOUET, F. & LEVY, V., 2010 - Contribution à l'observatoire du patrimoine naturel de Picardie : listes départementales de la flore vasculaire, tome 2 : listes brutes. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, Conseil général de la Somme, DREAL de Picardie et Conseil régional de Picardie. 58 p.

- HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B. (coord.), 2012. – Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°4d – novembre 2012. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Société Linnéenne Nord Picardie, mémoire n.s. n°4, 132 p. Amiens.
- LEVY, V., HAUGUEL, J.-C. & VALET, J.M., 2010 – Tableau de bord de la flore patrimoniale préservée du département de la Somme. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, Conseil général de la Somme, DREAL de Picardie et Conseil régional de Picardie. 53 p.
- LEVY, V. & HAUGUEL, J.-C. 2012. – Indicateurs de l'état de préservation de la flore patrimoniale de la région Picardie. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour l'Europe, l'Etat, le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Aisne et le Conseil général de la Somme. 76 p. Bailleul.
- SALIOU, P., 2001. – Bilan de la flore vasculaire du département de la Somme. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul. Conseil général de la Somme. 60 p. + annexes.

### Bibliographie historique ayant servi de base à l'analyse diachronique

- BRANDICOURT, V., 1882 - Contribution à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 6 (126) : 180-181, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1885 - Une excursion à Creuse. *L'Aceras anthropophora. Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 14e Année, VII(158) : 314-317, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1888 - Herborisation de 1887. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 17e Année, IX(189) : 39-43, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1888 - Herborisation de 1887 (suite). *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 17e Année, IX(190) : 57-60, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1889 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 14 juillet 1889. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 18e Année, IX(206) : 305-306, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1889 - Herborisations de 1888. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 9 (207) : 322-328, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1890 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 14 décembre 1889. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 19e Année, X(211) : 3-5, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1891 - Contribution à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 20e Année, X(234) : 373-374, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1893 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 10 juin 1893. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 22e Année, XI(253) : 289-290, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1893 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 13 mai 1893. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 22e Année, XI(252) : 273-275, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1894 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 12 mai 1894. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 23e Année, XII(264) : 81-82, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1894 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 9 juin 1894. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 23e Année, XII(265) : 97-99, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1901 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 14 décembre 1900. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 30e Année, XV(333) : 161-162, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1901 - Note botanique. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 30e Année, XV(334) : 178-179, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1904 - La flore des rues d'Amiens. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 33e Année, XVII(358) : 38-52, Amiens
- BRANDICOURT, V., 1908 - Notes d'herborisation de l'été 1907. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 37e Année, XIX(381) : 34-35, Amiens
- CAUSSIN, O., 1904 - Contribution à la flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 33e Année, XVII(360) : 110-112, Amiens
- CAUSSIN, O., 1907 - Contributions à la flore locale. Liste des plantes non signalées, par inadvertance, dans les flores de Proyard et du canton de Chaulnes ou observées seulement depuis la publication de ces travaux. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 36e Année, XVIII(379) : 491, Amiens
- CAUSSIN, O., 1907 - Flore descriptive du littoral picard. 1 vol., pp : I, 1-110, Paris
- CAUSSIN, O., 1908 - Contribution à la Flore du département de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 37e Année, XIX(381) : 15-23, Amiens
- CAUSSIN, O., 1909 - Note sur *Alisma natans* L. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 38e Année, XIX(392) : 431-432, Amiens
- CAUSSIN, O., 1911 - Contribution à la flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 40e Année, XX(403) : 339-340, Amiens
- CAUSSIN, O., 1912 - Flore des tourbières du département de la Somme. 1 vol., pp 1-300, Mayenne

- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1891 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 20e Année, X(226) : 248-249, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1893 - Les Plantes picardes du Dictionnaire de Buc'hoz (Suite). *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 22e Année, XI(249) : 228-231, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1895 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye (rive gauche). Bois Magneux à Cottenchy. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 24e Année, XII(277) : 290-295, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1895 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye. (Rive droite). Bois de Bucail, à Remiencourt. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 24e Année, XII(279) : 321-326, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1895 - Herborisations de passage. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 24e Année, XII(281) : 355-360, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1897 - Excursion de la Société Linnéenne à Ailly-sur-Noye, le 6 juillet 1897. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 26e Année, XIII(302) : 306-311, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1897 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye. Rive droite. Bois de Fouencamps. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 26e Année, XIII(296) : 210-214, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1897 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye. Rive gauche. Parc de Guyencourt. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 26e Année, XIII(301) : 291-297, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1898 - Dans un sainfoin de six ans. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 14 (310) : 120-122, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1899 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye. Rive gauche. Bois de Beaumont à Estrées. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 14 (316) : 210-218, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1903 - Quelques plantes intéressantes à Saint-Maurice. (Cirsium arvense Var. mite.). *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 32e Année, XVI(356) : 197-199, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1907 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 36e Année, XVIII(378) : 399-407, Amiens
- DEQUEVAUVILLERS, Ch., 1907 - Flore sylvatique de la Vallée de la Noye Rive gauche Massif de Remiencourt (suite et fin). *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 36e Année, XVIII(379) : 420-442, Amiens
- ÉLOY de VICQ, L.-B., 1876 - De la végétation sur le littoral du département de la Somme. Guide pour les herborisations. 1 vol., pp 1-124, Paris
- ÉLOY de VICQ, L.-B., 1877 - Les plantes intéressantes de la Vallée de la Bresle et de ses deux versants. Mémoires de la Société Linnéenne du Nord de la France, 1874-1877, 4 : 77-92, Paris
- ÉLOY de VICQ, L.-B., 1883 - Flore du département de la Somme. 1 vol., pp V-XXXVI, 1-564, Abbeville
- ÉLOY de VICQ, L.-B., ; BLONDIN DE BRUTELETTE, H.-L., 1865 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme. Extrait des Mémoires de la Société impériale d'Émulation d'Abbeville, pp I-VIII, 1-318, Abbeville
- ÉLOY de VICQ, L.-B.; BLONDIN DE BRUTELETTE, H.-L., 1873 - Supplément au catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme. Mémoires de la Société impériale d'Émulation d'Abbeville, pp 1-25, Abbeville
- GONSE, E., 1874 - Plantes assez rares ou nouvelles pour la flore de la Somme Avril-mai 1874. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 2 (24) : 86-87, Amiens
- GONSE, E., 1876 - Flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 3 (43) : 7-9, Amiens
- GONSE, E., 1876 - Flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 3 (44) : 22-24, Amiens
- GONSE, E., 1876 - Flore de la Somme. Localités nouvelles pour des espèces rares ou peu communes. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 3 (51) : 133-134, Amiens
- GONSE, E., 1876 - L'*Elodea canadensis* à Amiens. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, III (50) : 117-118
- GONSE, E., 1877 - Flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 3 (66) : 371-373, Amiens
- GONSE, E., 1878 - Contributions à la flore locale. Localités nouvelles pour des espèces rares ou intéressantes. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 4 (76) : 149-151, Amiens
- GONSE, E., 1879 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 4 (89) : 358-362, Amiens
- GONSE, E., 1880 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 5 (102) : 182-185, Amiens
- GONSE, E., 1881 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 5 (108) : 277-281, Amiens
- GONSE, E., 1882 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 6 (121) : 100-105, Amiens
- GONSE, E., 1884 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 7 (139) : 5-9, Amiens
- GONSE, E., 1884 - Une excursion à Sainte-Segrée. *Le Lathræa squamaria*. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 7 (143) : 68-70, Amiens
- GONSE, E., 1885 - Concours d'herbiers et de reconnaissance de plantes. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 7 (161) : 357-361, Amiens
- GONSE, E., 1885 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 7 (152) : 212-213, Amiens
- GONSE, E., 1886 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 9 octobre 1886. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 15e Année, VIII(173) : 161-165, Amiens

- GONSE, E., 1888 - Florules de Sailly-Bray, d'Hautebut et du Hable d'Ault. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 9 (198) : 181-188, Amiens
- GONSE, E., 1889 - D'Amiens à Dury. Le bois du Trou Wargier. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 9 (208) : 338-343, Amiens
- GONSE, E., 1889 - Supplément à la flore de la Somme. Mémoires de la Société Linnéenne du Nord de la France, 1886-1888, 7 : 5-64, Amiens
- GONSE, E., 1890 - Espèces et localités perdues pour la flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 10 (220) : 150-153, Amiens
- GONSE, E., 1890 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 10 octobre 1890. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 19e Année, X(221) : 161-164, Amiens
- GONSE, E., 1890 - Extrait des procès-verbaux. Séance générale du 9 mai 1890. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 19e Année, X(216) : 81-83, Amiens
- GONSE, E., 1890 - Les Hortillonnages d'Amiens. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 19e Année, X(217) : 102-105, Amiens
- GONSE, E., 1891 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 20e Année, X(231) : 330-332, Amiens
- GONSE, E., 1892 - Le *Geum intermedium* Ehrh. dans la Vallée de la Selle. Fleurs monstrueuses de Geum rivale L. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 21e Année, XI(240) : 86-88, Amiens
- GONSE, E., 1893 - Le Marais de Fontaine-sur-Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 22e Année, XI(256) : 341-343, Amiens
- GONSE, E., 1893 - Les Marais de St-Maurice et de Longpré-lès-Amiens. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 22e Année, XI(255) : 326-330, Amiens
- GONSE, E., 1895 - Quelques Plantes adventives dans la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 24e Année, XII(273) : 235-237, Amiens
- GONSE, E., 1896 - Les Marais de Longpré-les-Corps-Saints, de Long et de Condé-Folie. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 25e Année, XIII(288) : 82-86, Amiens
- GONSE, E., 1899 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 14 (321) : 293-298, Amiens
- GONSE, E., 1899 - Une heure d'herborisation autour d'une gare. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 14 (319) : 258-260, Amiens
- GONSE, E., 1901 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 30e Année, XV(339) : 243-250, Amiens
- GONSE, E., 1905 - Contributions à la flore des environs de Montdidier (1883-1899). *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 34e Année, XVII(364) : 245-253, Amiens
- GONSE, E., 1907 - Excursions botaniques sur le littoral de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 36e Année, XVIII(376) : 319-330, Amiens
- GONSE, E., 1907 - Excursions botaniques sur le littoral de la Somme (suite). *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 36e Année, XVIII(377) : 369-382, Amiens
- GONSE, E., 1908 - Nouveau supplément à la flore de la Somme. Mémoires de la Société Linnéenne du Nord de la France, 1905-1908, 12 : 5-90, Amiens
- GUILBERT, A., 1878 - Contribution à la flore locale. Localités pour des espèces rares ou peu communes. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 4 (70) : 54-56, Amiens
- GUILBERT, A., 1880 - Contributions à la flore locale. Localités nouvelles pour des plantes rares ou intéressantes observées en 1879. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 9e Année, V(93) : 42-44, Amiens
- GUILBERT, A., 1881 - Contributions à la flore locale. Plantes observées en 1880 et 1881. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 10e Année, V(107) : 261-264, Amiens
- GUILBERT, A., 1882 - Contributions à la flore locale. Plantes observées en 1882. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 11e Année, VI(122) : 116-118, Amiens
- GUILBERT, A., 1884 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 7 (142) : 52-56, Amiens
- GUILBERT, A., 1888 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 9 (196) : 149-153, Amiens
- GUILBERT, A., 1896 - Contributions à la flore locale. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 25e Année, XIII(292) : 146-147, Amiens
- GUILBERT, A., 1907 - Contributions à la flore de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, 18 (378) : 396-397, Amiens
- GUILBERT, A., 1907 - Contributions à la flore locale de la Somme. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 36e Année, XVIII(378) : 389-399, Amiens
- PAUQUY, C., 1834 - Statistiques botaniques ou flore du département de la Somme et des environs de Paris, description de toutes les plantes qui y croissent spontanément, distribuées suivant la méthode naturelle d'une part et le système de Linné de l'autre. 1 vol., pp II-XI, 1-635, Paris.
- VION, R. & GONSE, E., 1874 - Liste de quelques plantes rares et d'autres peu communes, trouvées en des localités nouvelles. 1873. *Bull. Soc. Lin. Nord. Fr*, Bulletin mensuel, 3e Année, II(19) : 5-6, Amiens

# Evolution des milieux naturels du Tardenois (Aisne) entre le 14<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècle

par Adrien MESSEAN

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
Place Ginkgo  
Village Oasis  
80000 AMIENS  
a.messean@conservatoirepicardie.org

Cet article a pour but principal de faire partager les enseignements tirés de la lecture de quelques ouvrages historiques et d'apporter des éléments sur l'évolution des paysages et des milieux naturels typiques du Tardenois durant plus de 600 ans. Il n'a pas pour ambition de dresser un bilan complet des documents historiques disponibles, mais récapitule les éléments qui nous ont semblé importants à mettre en avant pour comprendre l'impact qu'a eu la société humaine sur la construction du paysage tardenoisien.

Il a été choisi de traiter cette analyse sur une période « moderne » au sens historique, à partir du 14<sup>ème</sup> siècle du fait des ressources documentaires utilisées.

Le tardenoisien, époque du mésolithique largement antérieure (- 9000 à - 4500), traditionnellement citée à propos de cette région naturelle (arrivée et installation des premiers humains sédentaires), a été largement décrite suite aux fouilles archéologiques menées de Coincy à Mont-Notre-Dame depuis plus de 120 ans (MOREAU-NEALATON (1911), TATE (1921), HINOUD (1964)).

## Préambule

Cette analyse bibliographique est majoritairement basée sur l'ouvrage d'Etienne MOREAU-NELATON (1911) « Histoire de Fère-en-Tardenois », retraçant les faits historiques de Fère et ses environs au cours des six siècles précédents.

Le travail a consisté en une interprétation de textes historiques, actes de ventes, gravures, schémas (et photographies pour le début du 20<sup>ème</sup> sc.).

Quelques éléments ont aussi été puisés dans d'autres documents (VERTUS (de), 1864 ; INCONNU, fin 18<sup>ème</sup>-début 19<sup>ème</sup>).

Louis-Bienaimé RIOMET, botaniste de renom du début du 20<sup>ème</sup> siècle a prospecté en partie le Tardenois, sur les mêmes secteurs que décrits ci-dessous. Il a laissé (*in* BOURNERIAS, 1952) de nombreuses données de la fin du 19<sup>ème</sup>- début 20<sup>ème</sup> siècle apportant des indications complémentaires sur les habitats présents à cette époque. Cette interprétation ne sera pas traitée dans la suite de l'article.

Le Tardenois se caractérise par la présence de la vallée de l'Ourcq séparant les plateaux du Soissonnais des prémices de la Brie Picarde. Géologiquement on retrouve notamment les buttes sableuses de l'Auversien (sables de Bracheux), plutôt atypiques pour le nord de la France, bordées par les versants des vallées constitués de calcaires du Lutétien. Au sud du territoire, débutent les argiles à meulière de la Brie. Il s'agit d'une région dominée par les grandes cultures sur plateaux limoneux, parsemée de boisements, et localement d'affleurement de grès et de landes sèches.

Le secteur concerné par cette modeste synthèse historique d'évolution des milieux naturels concerne essentiellement le parc de Fère (environ 500 ha), les environs de la ville de Fère et la forêt dite de Fère, c'est-à-dire s'étendant sur les communes (pour partie) de Fère-en-Tardenois, Fresnes-en-Tardenois et Beuvardes.

Le paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui a connu de multiples évolutions au fil des siècles, comme nous allons le voir, en se référant aux principales actions humaines et leurs impacts sur l'environnement.

Cet article apporte premièrement des commentaires historiques sur l'évolution du paysage et des milieux naturels du parc de Fère, on tente ensuite d'interpréter ces données de manière surfacique et géographique. Puis certains impacts sur les milieux forestiers (forêt de Fère) sont détaillés, enfin quelques données concernant la Hottée-du-Diable de Coincy sont citées en complément.

## **1. Le parc du Château de Fère, une constante évolution du paysage**

Ce parc d'une importante superficie (520 ha environ) présente une forte diversité géologique et de ce fait de substrats différents (marais tourbeux acide et alcalin, sables de l'Auver sien, pentes sur marnes calcaires du Bartonien, ...).

Ceinturé d'une muraille défensive sur tout son pourtour, ce parc dépendant de l'illustre forteresse du Château de Fère a connu de multiples propriétaires et une histoire tumultueuse et passionnante.

Le parc a probablement la même origine que l'édification du château en 1206 par Robert II de Dreux, tandis que la muraille défensive ceinturant le parc a été édifiée par Anne de Montmorency au 16<sup>ème</sup> siècle.

Longtemps propriété de la famille de France Robert II de Dreux étant le neveu du roi de France Louis VII, citons notamment la rénovation importante du château et de ses dépendances entre 1528 et 1560, engagée par Anne de Montmorency (alors connétable de François I<sup>er</sup>), puis les difficultés de gestion de la propriété par ses descendants lors des diverses crises de l'histoire qu'ont traversé Fère-en-Tardenois et tout le royaume de France.

Le parc a à partir du 18<sup>ème</sup> siècle été divisé en plusieurs propriétés privées, seuls les vestiges du mur d'enceinte témoignant actuellement de son importance historique.

La commune de Fère-en-Tardenois est actuellement propriétaire du « Parc des Bruyères », domaine de 90 hectares assez représentatif des composantes naturelles de l'ancien Parc du château.

### **1.1. Le parc, différents enjeux de tous temps**

Les premières données concernant les milieux naturels relevées proviennent du 14<sup>ème</sup> siècle, lors de la vente de Fère-en-Tardenois à Louis d'Orléans (frère du roi Charles VI).

On y apprend que « le parc [...] était avant tout un domaine d'agrément, fécond en gibier et propre au délasserment d'une société que la chasse passionnait », certainement alors essentiellement forestier.

MOREAU-NELATON (1911) cite le parc de Fère comme beaucoup plus boisé en 1400 qu'en 1900. Nous allons comprendre pourquoi par la suite.

Au début du 16<sup>ème</sup> sc., du fait d'un probable changement de gestion du parc, les habitants du petit village au pied du château sont peu à peu devenus des « travailleurs défricheurs ». La plupart des savarts (terme indiquant la friche en cours de boisement, les sols pauvres, incultes) et terres ingrates autour du château sont défrichés petit à petit dans un but d'utilisation agricole.

En quelques décennies, les prés ont « abondé dans le parc », on en cite autour de l'étang Serrurier, au lieu-dit la Fontaine des Abîmes (en amont du marécage du parc aux bœufs).

En 1545, la Fontaine des Abîmes (probablement à l'emplacement de l'étang aval actuel du Parc des bruyères ou juste de l'autre côté de la voie ferrée, donc à l'amont de

l'ancien « Grand étang ») était décrite comme un pré ; sont cités aussi les « Prés du Grand-Marais ».

Très rapidement, l'augmentation de la pression du pastoralisme se fait ressentir sur les milieux (essentiellement du fait des impacts négatifs sur les boisements de la propriété). Ainsi, dès 1560 l'intendant du parc de Fère demande à ce qu'il n'y ait plus d'animaux (bovins, ovins, porcins) qui ne pacagent au sein du parc.

Les cochons notamment semblaient avoir un impact particulièrement dévastateur sur la régénération des boisements. En effet, à cette époque le pacage des porcins à la glandée dans les sous-bois de chênes était fort pratiqué.

Malgré tout, les paysans autour du château décident ouvertement de continuer à faire pâturer une partie du Parc. En 1600, le pâturage des bœufs et chevaux est cité comme toujours pratiqué dans ses coupes forestières.

En 1607, les prairies du Parc de Fère sont louées et certains prés sont assainis par la création ou le curage de fossés.

Un nouvel assainissement des prés par curage des fossés et « sangsureaux » a lieu quelques années plus tard. Il concernait à priori tout le secteur de marais environnant l'actuel ru de la Pelle.

En 1633, on apprend que la ferme du château travaillait 90 arpents (45 ha) de prés et marais et 45 arpents (22 ha) de terres cultivables.

En 1698, le parc de Fère totalisait 1050 arpents de bois, eaux, marais et surtout bruyères et « genettes » (probablement landes à genêt à balais).

## **1.2. 1696, vente du château et de son parc, changement définitif de vocation**

En 1715, on constate toujours un chargement en bétail trop élevé dans le parc selon les dires des rapporteurs (*in* MOREAU-NELATON, 1911), incontrôlé, causant des dégâts dans les boisements. Pourtant (un seul ?) fermier semblait mettre ses bêtes dans le parc.

Alors que jusqu'alors, il avait surtout eu une vocation pour la chasse et les loisirs, probablement uniquement exploité par les paysans du château, dès 1740-1750 le parc est ouvert au peuple (« les petites gens sont entrées en masses pour exploiter le parc »).

Ces agriculteurs avaient pour objectif l'optimisation agricole de toutes les surfaces : marais, savarts, bois, ...

Les marais sont alors utilisés autant que possible (d'ailleurs le nom de « Parc aux bœufs » est cité pour la première fois en 1740).

Les savarts ont été défrichés et on tente d'amender (enrichir) des sols ingrats et de tirer parti des maigres ressources ; on peut donc imaginer des tentatives de mises en culture des zones sableuses (landes sèches, pelouses acidiphiles).

De 1750 à 1780, sont mises en concessions de nombreuses parcelles du parc en vue de défrichements.

Les marais et savarts ont été loués sous forme de parcelles et les marais voisins du Grand-étang de l'époque ont été divisés en une quarantaine de parts butant sur le ru de la pelle (probablement créé à cette époque ou auparavant, lors des diverses tentatives d'assainissement du marais).

MOREAU-NELATON (1911) cite « d'inutiles marécages deviendront de grasses prairies ».

Les terres à conquérir sont ouvertement cédées dans le but d'améliorer leur rendement.

Les défrichements ont concerné toutes les surfaces entre le marais et la route de Fismes jusqu'au-dessous du Mont-Madame (butte au-dessus de l'ancienne carrière de sable en limite des communes de Fère et de Saponay).

Parallèlement sont mises en culture « certaines surfaces entre la route » (Fère-Fismes ?) et le Bois de Rougerolles (localité non située).

En 1792, lors d'une nouvelle vente du château et de son parc, étaient listés :

- 226 arpents (90-113 ha) de bois
- 62 arpents (25-31 ha) de prés
- 33 arpents (13-17 ha) de terres labourables
- 550 arpents (220-275 ha) de terres incultes (landes et savarts)

Les boisements, les friches, les landes à bruyères se sont vus peu à peu transformés en chènevières (cultures de chanvre textile), prés, champs de blés et vignobles.

Pour le 19<sup>ème</sup> siècle, il n'a pas été retrouvé d'éléments sur la place des milieux naturels dans le parc de Fère. Seules les données floristiques de L.-B. RIOMET (*in* BOURNERIAS, 1952) localisées au parc de Fère et les clichés de MOREAU-NELATON à la fin du 19<sup>ème</sup> sc. donnent des indications sur les paysages et les habitats naturels de l'époque.

### **1.3. Les étangs du ru de la Pelle, une importance historique**

La petite vallée du ru de la Pelle, affluent de l'Ourcq, a depuis longtemps été lieu d'existence d'étangs, essentiellement à destination de production piscicole et certainement aussi pour le loisir au sein du Parc.

Ainsi, au 14<sup>ème</sup> siècle 12 pièces d'eau étaient déjà présentes sur les environs de la ville de Fère.

En 1500, on apprend que l'étang Serrurier était identique (en surface) à l'actuel.

MOREAU-NELATON (1911) cite plusieurs fois au fil des siècles des pêches annuelles sur les différents étangs.

Une surface totale de 100 ha d'étangs (en 3 pièces d'eau) est donnée comme ayant existé sur le parc du château (*in* Géographie économique de Fère-en-Tardenois, non daté), chiffre paraissant improbable en regard des indications contenues sur les plans et données historiques contenus dans la littérature.

Il pourrait alors s'agir de la surface totale de marais tourbeux du ru de la Pelle, puisqu'est indiqué que « ces étangs occupaient le bas-fond qui sépare la ville du château ».

Selon les données recueillies par MOREAU-NELATON (1911), le Grand étang du parc, dont la date de création n'a pas été retrouvée, s'étendait sur une superficie importante (30 ha) et avait certainement une forte vocation piscicole.

Il « disparut » en 1780, après avoir été loué, mis en assec, desséché, puis mis en culture.

Le dessèchement du grand étang put donner 100 ans plus tard un essor au jardinage férois.

*In* Géographie économique (non daté), on nous indique que 50 ha des anciens étangs ont été desséchés et assainis, « transformés en magnifiques jardins d'une fertilité étonnante ».

En effet, la partie avale de l'ancien emplacement de l'étang (près de la digue) est toujours utilisée en jardins familiaux.

### **1.4. Interprétation du plan du parc de Fère-en-Tardenois établi au début du 17<sup>ème</sup> siècle**

« Plan du parc de Fère-en-Tardenois appartenant à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Conti », probablement établi vers 1620-1630, *in* MOREAU-NELATON (1911).

A cette période, apparaissent sur le plan des prés et terres labourées, des bois et bruyères bien sûr, mais il est difficile d'estimer les surfaces respectives.

Le Mont-Madame (aujourd'hui n'existant plus sur l'enceinte du parc de Fère que sous la forme d'une carrière de sable désaffectée et quelques landes sèches périphériques) était uniquement constitué de grés (« gretz »), bruyères et sables nus. Cette citation (élément de

légende de carte) est très explicite : « cette blancheur tout ce qu'il y a de défructueux au Mont-Madame »

De nombreuses fontaines existaient dans l'enceinte du Parc : fontaine de Mensonges, fontaine aux loups, fontaines des jardins du marais, fontaine des abîmes, fontaine de la héronnière, fontaine aux canards, fontaine aux bécassines, fontaine au renard.

Plusieurs prés existaient dans l'enceinte du parc, « les Prés », « Parc aux Bœufs », « prés des deux étangs du château », « prés tenant à l'étang Labrunnois », ...

## 1.5. Comparaison surfacique des milieux naturels sur le parc du 14<sup>ème</sup> siècle à nos jours

### 1.5.1. Données surfaciques

1 arpent = 0,4-0,5 hectare

	13-15 <sup>ème</sup> siècle (1)	16-17 <sup>ème</sup> siècle (2)	Milieu 18 <sup>ème</sup> sc. (3)	Fin 18 <sup>ème</sup> siècle (4)	Début 19 <sup>ème</sup> sc. (5)	Début du 20 <sup>ème</sup> sc. (6)	Début du 21 <sup>ème</sup> sc. (7)
Bois, forêts, bosquets		125 ha		226 arpents = 90-113 ha			340 ha
Boisements dont landes	?		273 ha		220 ha	203 ha	
Landes et terres incultes, savarts	Dominant ? > 300 ha?	293 ha		550 arpents = 220-275 ha		140 ha	70 ha + 6 ha « ptéridaies »
Prés, prairies	> 0 ?	90 arpents = 36-45 ha	206 ha	62 arpents = 25-31 ha	232 ha	92 ha (dont landes et pelouses) + 62 ha de marais	16 ha
Sables nus	> 10 ha ?	11 ha				10 ha	7 ha (dont carrière)
Terres labourables et jardins	> 0 ?	45 arpents = 18-23 ha		33 arpents = 13-17 ha		5 ha	11 ha
Etangs	30 ha ?	95 ha (dont marécage en amont du Grand- étang)	33 ha		46 ha (étangs et marais)	2 ha (étang Serrurier)	20 ha
Zones d'habitations/industries		16 ha			11 ha	10 ha	55 ha

Tableau 1 : Données de surfaces des principaux milieux du parc au fil des siècles

Légende du « plan du parc de Fère-en-Tardenois appartenant à SAS Mr le Prince de Conti » 1620-1630

1. Le château
2. le fossé
3. Cour des Pavillons
4. Basse cour
5. la ferme
6. chapelle sainte Lorette
7. Porte Châtaigne

(1) : Aucune donnée surfacique ni carte n'a été retrouvée pour cette période. Il ne s'agit donc que de suppositions.

(2) : Surfaces citées comme « travaillées par la ferme du château » *in* MOREAU-NELATON (1911) et estimation des superficies des milieux naturels d'après le « Plan du parc de Fère-en-Tardenois appartenant à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Conti », non daté, environ 1620-1630 (*in* MOREAU-NELATON, 1911)

(3) : Estimation des surfaces des milieux naturels d'après la carte de Cassini (environ 1750)

(4) : Chiffres tirés de l'acte de vente du « Château et de son parc » en 1792 (*in* MOREAU-NELATON, 1911)

(5) : Estimation des surfaces des milieux naturels d'après la carte d'Etat-Major (environ 1820)

(6) : Estimation des surfaces des milieux naturels d'après l'interprétation des photographies aériennes de l'IGN (clichés de 1936)

(7) : Surfaces issues de la cartographie des habitats naturels du Parc des Bruyères (Plan de gestion du site communal de 2008), complété par des prospections personnelles en dehors du site (2008-2012) et par l'interprétation des photographies aériennes de l'IGN (clichés de 2010).

La **carte jointe** montre la répartition de ces principaux milieux au fil des siècles sur l'enceinte du parc de Fère.

### 1.5.2. Interprétation des évolutions de surfaces

#### Les boisements

Il aurait été intéressant de connaître la superficie « initiale » des boisements lors de la création probable du parc du château au début du 13<sup>ème</sup> siècle. Selon MOREAU-NELATON (1911) ils étaient conséquents, certainement supérieurs à 200-300 ha, s'étant peut-être accrus lors des 2 premiers siècles où le parc avait une vocation strictement cynégétique.

La régression de surface des bois a été importante du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle, au profit de l'exploitation agricole des lieux.

Puis soudainement la tendance s'est inversée probablement à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (déprise agricole, abandon des terres jugées trop incultes), accentuée par l'abandon total du pastoralisme sur le parc probablement entre les deux guerres du 20<sup>ème</sup> siècle.

8. Regard qui conduit (l'eau ?) au château
9. Autre regard qui fournit de l'eau au château
10. Première fontaine [... ?] mensonge
11. Fontaine aux loups
12. les deux fontaines du fond de Mensonge
13. Prés
14. et 15. Bois de Mensonges
16. Porte d'Arcy
17. Petit bouquet d'arbres
18. [gretz] de la porte d'Arcy
19. [gretz] de mensonge
20. les montagnes de mensonge
21. et 22. terres labourées
23. Maison du jardinier
24. Etang Serrurier
25. Etang de [Labrunnois]
26. et 27. terres labourées
28. [fourcière]
29. Bois de Rougerolles
30. [une] fontaine
31. Bosquet
32. les jardins du marais avec leurs fontaines
33. le pavillon
34. le grand étang
35. Porte du parc aux bœufs
36. Bois du parc aux bœufs
37. la fontaine des abîmes qui fournit l'eau au Grand-étang
38. fontaine de la héronnière
39. fontaine aux bécassines
40. fontaine aux canards
41. fontaine au renard
42. le mont-madame
43. cette [blancheur] tout ce qu'il y a de [défructueux] au mont madame
44. petit [contour] de [terre] ferme
45. les [gretz] du Mont-Madame
46. 47. et 48. les marais du parc
49. les bruyères du Mont-Madame
50. prés [...] les deux étangs du château contenant 10 arpents de terre
51. prés [tenant] à l'étang de [Labrunnois]
52. bois de [vaux] appartenant à SAS Mr le prince de Conti
53. Bois de M. [Duplesy] seigneur de [...]
54. les bruyères de Vaux
55. le bois de Saponay [appartenant] à la [Comtesse ...] contenant 180 arpents
56. profil du château de Fère
57. hameau du château
58. ferme du [Par... ?]
59. les ... ?
60. [châtaigniers en prés ?]
61. le regard qui fournit de l'eau au château
62. Source qui fournit de l'eau au château
63. le château de Loupeigne
64. Mareuil en Dôle
65. [barqu... ?] hameau

Citons par ailleurs la plantation de pins vers les chalets des Bruyères vers 1890-1900 et les plantations de peupliers à l'emplacement de l'ancien « Grand-étang » au lendemain de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

Les pins (*Pinus sylvestris*) étaient déjà très présents sur les photographies de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, parsemant les landes (clichés de MOREAU-NELATON, 1911).

### Les landes et pelouses sèches

Les landes sèches à Callune (« bruyères ») semblent être le résultat d'une succession « d'événements » anthropiques, tels que défrichements, pastoralisme, tentative de mise en culture. En particulier, il est bien connu que sur des sols ingrats (sables acides arides), la Callune fausse-bruyère réagit très bien aux perturbations du sol tels qu'étrépage, retournements peu profonds, scarification du sol.

Les intenses pillonnements d'obus pendant la première guerre mondiale (dont les traces sont nettement visibles en plusieurs endroits du parc) ont pu aussi recréer des milieux pionniers favorables à la lande.

Il est difficile, voire impossible, de dissocier les landes sèches des pelouses silicicoles sur les différentes cartographies. Ces deux habitats souvent en mosaïque ont semble-t-il atteint des surfaces considérables sur l'enceinte du parc, atteignant probablement les 250 hectares à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. La régression jusqu'à 75 ha (actuellement) s'est faite par la déprise agricole, essentiellement l'abandon du pâturage sur le site, donc d'un retour des boisements spontanés par évolution naturelle.

La dynamique végétale beaucoup plus lente sur ces milieux de sables arides que dans les marais a permis une progression des friches et boisements plus timide, ce qui explique les surfaces encore conséquentes actuellement.

En plus des boisements spontanés de pins et bouleaux, de profondes modifications ont été apportées par l'homme : telles que l'exploitation d'une importante carrière de sable au Mont-Madame, la création de la voie ferrée au début du 20<sup>ème</sup> siècle...

### Les marais et étangs

Il est probable que le Grand-étang ait été créé en même temps ou peu après l'édification du château de Fère au début du 13<sup>ème</sup> siècle. Sa superficie semble toujours avoir été d'environ 35 ha. Il en est de même pour l'étang Serrurier (2 ha). Pourtant des sources citent 12 étangs (in MOREAU-NELATON, 1911).

Le Grand-étang asséché à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle était alimenté par de nombreuses fontaines (sources), dont la plus célèbre est la Fontaine des Abîmes, prenant place dans un marécage tourbeux s'étirant en amont du Grand-étang quasiment jusqu'au château (lit du ru de la Pelle).

L'exploitation de tourbe au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle a probablement eu lieu dans la partie amont de ce marécage.

La « folle » exploitation des marais du ru de la Pelle intervenue depuis le 16<sup>ème</sup> siècle a duré jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'abandon des pratiques pastorales dans l'entre-deux guerres a eu pour conséquence le retour de la friche, accentuée sur une majeure partie de la zone humide par les plantations de peupliers (post-2<sup>ème</sup> GM), puis par la création d'étangs artificiels à but de loisirs.

Au final, les photographies prises par Etienne MOREAU-NELATON du haut du clocher de l'église de Fère au début du 20<sup>ème</sup> montraient une importante vallée ouverte composée apparemment de prés humides, alors qu'en 2006 des clichés pris par le Photo Club Objectif 2130 du même clocher ne montrent qu'un paysage de boisements uniformes. En effet, les milieux ouverts ne représentaient plus que quelques centaines de mètres carrés sur l'ensemble de l'enceinte de l'ancien Parc (en zone humide).

## Les prairies

Difficiles à dissocier géographiquement des pacages dans les landes, pelouses sèches naturelles et marais (on peut distinguer les prairies au sens strict de ces derniers du fait de l'engraissement cité plusieurs fois par MOREAU-NELATON (1911)), leur superficie ne semble jamais avoir dépassé les 50 hectares sur le parc, ce qui est assez conséquent malgré tout pour un tel site.

Il est impossible de localiser leur ancien emplacement, mais elles devaient probablement se situer dans la zone de transition entre marécage et landes sèches et autour du château sur les pentes marneuses de la vallée.

Leur régression puis disparition a eu lieu lors de l'abandon des activités pastorales au sein du parc, probablement à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

## Les cultures et jardins

Les champs cultivés ont toujours été très réduits dans l'enceinte du parc, bien que MOREAU-NELATON (1911) cite plusieurs tentatives de mise en cultures des terres ingrates. En toute logique, ces essais ne semblent guère avoir été poursuivis, seule une clairière près du château étant toujours cultivée aujourd'hui.

Les jardins, nécessairement existant aux abords de la ferme du château (cultures vivrières), ont essentiellement connu un essor à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, après l'assèchement du Grand-étang. Il semblait pourtant y avoir une zone de jardins familiaux assez conséquente au 17<sup>ème</sup> siècle à l'emplacement de l'actuel stade de football jusqu'aux portes de Fère (environ 5-10 ha).

## **2. La forêt de Fère**

### **2.1. Défrichement des boisements de plateau**

Parallèlement à l'évolution du parc de Fère et des paysages de « vallée », d'autres modifications conséquentes ont eu lieu dans la grande forêt de Fère.

En 1689, l'étang de Préau semblait encore entièrement forestier (absence de clairières cultivées autour de la ferme de l'Espérance sur les cartes de l'époque).

De 1838 à 1844, on observe une vague de défrichements dans la forêt. Ont notamment été mises en culture d'importantes surfaces sur la Borne Vitron, l'Espérance (probablement à l'origine de la vaste clairière aujourd'hui cultivée autour de la ferme de l'Espérance).

Ce fut probablement aussi le cas pour les clairières des fermes de la Croix-Rouge et de la Croix-Blanche au sud de la commune de Fère.

### **2.2. Modification des pratiques forestières**

En 1520 environ, la restauration de la toiture de l'église de Fère et la construction de la Halle aux grains nécessita d'importantes sections et longueurs de châtaigniers afin d'élaborer les charpentes (toujours présent en matériau d'origine pour la Halle).

La section des bois employés à l'époque (d'origine locale, donc à priori de la forêt de Fère) laisse imaginer la taille des arbres et montre l'importance de la forêt-futaie au début du 16<sup>ème</sup> siècle. A noter que le châtaigner est maintenant une essence quasi absente de la forêt de Fère (à priori depuis plus de 150 ans).

La « Grande » forêt de Fère de l'époque était ainsi estimée au 16<sup>ème</sup> sc. à 8000 ha (suivant les limites que l'on peut lui donner aujourd'hui, cette surface est descendue entre 800 et 1200 ha).

Les boisements de plateau ont semble-t-il à partir de cette époque été utilisés partiellement comme pâturages, phénomène observé tout aussi bien à cette époque dans le parc du château de Fère.

En 1531, est cité (*in* MOREAU-NELATON, 1911) le pâturage sur toute l'étendue des bois de la Forêt de Nesles « toute l'année durant, sauf pour les coupes de moins de 6 ans ».

Très rapidement, on constate la dégradation des bois de la région, « ruinés par des propriétaires âpres au gain ou pressés d'argent ».

Début 1600, multiplication des coupes en forêt (futaie) pour des raisons financières, accompagnée de nombreux abus incontrôlés.

Un rapporteur cite que la forêt est « ruinée par une administration déplorable et des coupes exagérées ».

Ainsi, en moins de 100 ans, la forêt de Fère est passée de 15000 arpents (7000-8000 ha) à 1250 arpents (600 ha), soit moins de 10 % de la surface de bois taillis et jeunes futaies !

Le XVII<sup>ème</sup> siècle mit quand même de « l'ordre dans l'aménagement des forêts » (ordonnance de 1669 de Colbert). Elle limite notamment les coupes anarchiques des particuliers.

Fin 1700, on note pourtant encore de nombreuses citations du « droit de pâturage » dans la forêt de Fère. Nous n'avons par contre pas trouvé d'indications sur la fin ou la diminution de ces pratiques.

### **2.3. Le cas du bois du Parchet**

Au 14-15<sup>ème</sup> siècle il existait « un grand massif forestier », « une importante forêt » (sans précision de surface) s'étendant à l'ouest de la ville de Fère-en-Tardenois à l'emplacement du lieu-dit du Parchet. Il est probable qu'il reliait les boisements de Bellefontaine en direction de Villeneuve-sur-Fère et Bruyères-sur-Fère.

En quelques siècles, le Bois du Parchet a perdu l'essentiel de ses boisements (défrichement total) ; au début du 20<sup>ème</sup> sc., MOREAU-NELATON (1911) cite « le défrichement n'en a laissé qu'un bosquet ». Aujourd'hui, ce petit bois relictuel est toujours présent pour seulement 12 ha.

### **3. Autres données sur l'exploitation des milieux naturels sur le territoire férois**

90 arpents (45 hectares) de prés et marais étaient cités au lieu-dit de la Maladrerie (localité non retrouvée sur les cartes actuelles).

En 1765 (*in* MOREAU-NELATON, 1911), un rapporteur cite « les montagnes de Mensonges n'étaient que des buttes de sables, parsemées de place en place d'une maigre végétation ».

Avant 1780, le cultivateur locataire de la ferme du château obtient le droit de faire pâturer ses animaux dans les bruyères et autres terrains vagues, ainsi que 4 arpents (2 ha) de prés au Mensonge.

En 1790, il y a encore de fortes coupes dans la forêt de Fère, certainement dommageables pour la pérennité des boisements.

En 1793, un procès-verbal de la mairie de Fère demande de multiplier le nombre de cultivateurs et de faciliter aux pauvres le moyen d'accéder à la terre. Cette décision intervient probablement suite à des périodes de disettes (1756, 1775, 1788).

A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle (*in* Géographie économique de Fère-en-Tardenois, non daté) on cite plus de 250 ha de pâturage et prairies sur le terroir de Fère. Il est précisé l'absence de vaine pâture sur le territoire de Fère, les propriétaires utilisant librement leurs parcelles et la commune n'étant propriétaire d'aucun usage (bois ou pâturages).

#### 4. Impact des industries

L'impact des entreprises locales est peu mis en rapport avec les milieux naturels dans la littérature.

Malgré tout, la création d'une sucrerie (raffinerie de betteraves sucrières) à Fère en 1830 (MOREAU-NELATON, 1911), dont l'existence fut brève, a nécessité une quantité importante de tourbe pour fournir l'énergie nécessaire à son fonctionnement. L'exploitation de la tourbe semble s'être faite vers la porte d'Arcy, sur la partie amont du marais tourbeux du ru de la Pelle (probablement à l'origine de quelques pièces d'eau aujourd'hui en cours de comblement).

La tourbière a semblé s'épuiser rapidement (1845), en même temps que s'éteignait l'industrie sucrière locale.

#### 5. Données complémentaires sur La Hottée du Diable (Coincy l'Abbaye) au 19<sup>ème</sup> siècle

Le récit « Un déjeuner sur la Hottée du Diable » écrit au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle par Alex MICHAUD, s'il a peu de valeur scientifique, est ici simplement cité afin de donner quelques indications complémentaires sur le paysage du Tardenois de l'époque, transposable aux sites de landes du Mensonges ou du Mont-Madame de Fère-en-Tardenois.

L'auteur relate sa vision de la route de Fère-en-Tardenois à la Hottée du Diable en arrivant à ce dernier lieu : « Nous avons devant nous le bois de Bruyères, quelques arbres poussant à peine dans les landes, au milieu desquelles serpente la route de Coincy ».

A propos de la Hottée du Diable proprement dite : « le sol est sablonneux, aride, aucune végétation n'y croît, aucune verdure n'y apparaît [...]. Un site sauvage et inculte, brûlé par le soleil et habité seulement par les lapins ».

Au pied du chaos, « [...] le sable blanc, rarement caché par de minces touffes de bruyères desséchées, [...], quelques arbres au tronc noueux ».

Citons par ailleurs le récit de Paul CLAUDEL en 1892 : « Le premier quartier de lune, brillant au milieu d'un immense halo, éclaire une butte toute couverte de bruyères et de sable blanc. Des pierres monstrueuses, des grès aux formes fantastiques s'en détachent. Ils ressemblent aux bêtes des âges fossiles, à des monuments inexplicables, à des idôles ayant mal poussé encore leurs membres et leurs têtes ».

Les données floristiques laissées par LB RIOMET pour le site à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (*in* BOURNERIAS, 1952) apportent des éléments intéressants sur les milieux présents à cette époque (mares, landes humides, prairies humides, ...).

Même si le site de la Hottée du Diable abrite aujourd'hui encore une petite dizaine d'hectares de landes et chaos, les boisements sont devenus prédominants dans le paysage.

#### Conclusion

Cette synthèse historique permet d'approcher des données assez précises sur l'utilisation antérieure des milieux naturels par l'homme et l'impact de ce dernier sur leur évolution. Elle permet aussi d'imaginer le paysage tel qu'il a pu l'être jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle, l'apparition de la photographie ayant pris le relais depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le parc du château de Fère, si original du fait de ses caractéristiques géographiques et de son histoire, a servi de base pour ce travail, grâce à l'importante quantité d'informations historiques le concernant dans la bibliographie.

On a pu voir l'importance de l'activité agricole et la force qu'elle a eu du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle sur le territoire, substituant les milieux naturels aux activités originelles du parc (chasse, loisirs, pêche).

A noter qu'une partie du parc (90 ha) est aujourd'hui utilisée comme espace de loisirs (parc des Bruyères propriété de la commune de Fère).

Les landes sèches, caractéristiques de cette partie du Tardenois, ont eu une importance dominante dans le paysage, mais aussi les marécages ouverts liés au ru de la Pelle. Le délaissement récent (début 20<sup>ème</sup> siècle) du parc par les activités agricoles a permis à l'évolution naturelle de laisser se développer les boisements, devenus aujourd'hui la composante majeure du paysage du parc.

Ce travail de synthèse des connaissances historiques sur les milieux naturels pourrait par ailleurs être complété par l'interprétation de photographies (ce qui a partiellement été fait), de gravures et peintures anciennes (par exemple de peintres locaux comme MOREAU-NELATON, LHERMITTE, ...).

La lecture de quelques témoignages du passé se révèle ainsi très instructive ; il est rare de pouvoir compiler autant de données sur un tel laps de temps. Le travail d'Etienne MOREAU-NELATON en 1911 fut essentiel pour garder la mémoire des activités humaines sur le territoire férois ; il serait malgré tout fort intéressant de compléter ce travail au 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècle sur les 150 dernières années.

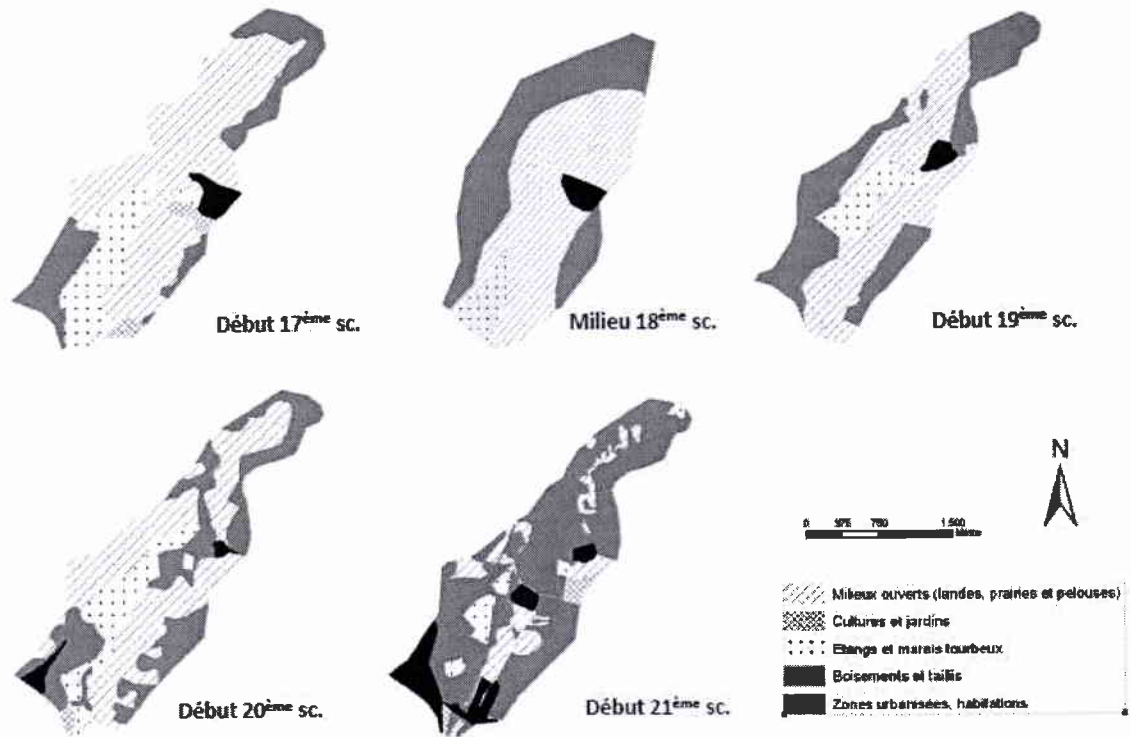
### **Remerciements**

Je remercie très vivement Claire pour ses avis et conseils sans lesquels ce modeste travail n'aurait pu être réalisé.

### **Bibliographie :**

- HINOUT J., 1964. Gisements tardenoisien de l'Aisne. Gallia préhistoire. Volume 7. pp 65-92
- LEBRUN J. et MESSEAN A, Conservatoire des sites naturels de Picardie, 2008. Plan de gestion 2008-2012 du Parc des Bruyères, propriété communale de Fère-en-Tardenois. 32 p.
- MICHAUD Alex, 1865. Un déjeuner sur la Hottée du Diable. Imp. Ed. Lallart, Soissons
- MOREAU-NELATON Etienne, 1911. Histoire de Fère-en-Tardenois. Tome 1, H. Champion éditeur. Paris. 445 p.
- MOREAU-NELATON Etienne, 1911. Histoire de Fère-en-Tardenois. Tome 2, H. Champion éditeur. Paris. 459 p.
- MOREAU-NELATON Etienne, 1911. Histoire de Fère-en-Tardenois. Tome 3, H. Champion éditeur. Paris. 476 p.
- PHOTO CLUB OBJECTIF 2130. Site internet : [www.objectif2130.org](http://www.objectif2130.org)
- POMMIER G., 1920. La Ville de Château-Thierry (ses transformations à travers les âges) – Nos vieux murs. Impr. Commerciale Château-Thierry. 153 p.
- VERTUS (de) A., 1864. Histoire de Coigny, Fère, Oulchy et des villages, châteaux, monastères, hameaux environnants. Réédition 1988 « Fère-en-Tardenois et ses environs », coll. Monographies des villes et villages de France.
- RIOMET LB., 1952-1961. Flore de l'Aisne. Fascicules 1 à 8, synthèse de BOURNERIAS M. Société d'histoire naturelle de l'Aisne. 356 p.
- INCONNU, non daté. Fère-en-Tardenois, 3<sup>ème</sup> chapitre, Géographie économique. Fascicule fin 18<sup>ème</sup> sc., début 19<sup>ème</sup>.

## Cartographie des milieux naturels du parc de Fère de 1600 à 2010



**Premier aperçu sur la flore rare et menacée  
des bords de route en Picardie  
Enjeux patrimoniaux et de fonctionnalité  
comme corridors (trame verte)**

par **FRANÇOIS R., PREY T., WATTERLOT A., HAUGUEL J.-C., LANCIAUX M.**  
Conservatoire Botanique National de Bailleul, (Hameau de Haendries, 59270 Bailleul.  
[r.francois@cbnbl.org](mailto:r.francois@cbnbl.org) ; [t.prey@cbnbl.org](mailto:t.prey@cbnbl.org) ; [a.watterlot@cbnbl.org](mailto:a.watterlot@cbnbl.org) ; [jc.hauguel@cbnbl.org](mailto:jc.hauguel@cbnbl.org) ; [maxime.lanciaux@gmail.com](mailto:maxime.lanciaux@gmail.com)) et  
**MESSEAN A., GERARD T., MEIRE G.**  
Conservatoire d'Espaces Naturels Picardie (1 Place Ginkgo, Village Oasis, 80044 Amiens Cedex 01 ;  
[a.messean@conservatoirepicardie.org](mailto:a.messean@conservatoirepicardie.org) ; [t.gerard@conservatoirepicardie.org](mailto:t.gerard@conservatoirepicardie.org) ; [g.meire@conservatoirepicardie.org](mailto:g.meire@conservatoirepicardie.org)).  
et **WATTEZ J.-R** 14 rue François Villon, 80000 Amiens

## **Introduction**

En Picardie, comme en de nombreuses autres régions des plaines du Nord-Ouest européen intensément cultivées, les milieux herbacés régressent considérablement depuis des décennies. La Picardie a ainsi perdu de l'ordre de 70 % de ses surfaces herbacées (prairies, pelouses etc) depuis la seconde guerre mondiale. De ce fait, les bermes routières représentent un enjeu important de conservation de la biodiversité floristique. Les espaces herbacés des bords de route, secs ou humides, constituent souvent des refuges linéaires pour la biodiversité ordinaire, mais aussi pour des espèces végétales devenues rares et menacées.

Il s'agit en particulier d'espèces oligotrophes ou mésotrophes, qui profitent de ces habitats non fertilisés, et de moins en moins arrosés de désherbants.

Ces espaces étaient autrefois utilisés et entretenus, entre autres, par la fauche d'herbe fraîche pour les petits élevages locaux (lapins, micro troupeaux d'ovins...), et par le pâturage de troupeaux itinérants (ovins notamment). Ils sont aujourd'hui gérés avant tout par la fauche ou le broyage mécanisés.

La nécessité de leur entretien provient avant tout des enjeux de sécurité routière : la visibilité des automobilistes ne doit pas être gênée par une végétation trop haute et les végétaux ne doivent pas entraver la circulation en s'étendant sur la route. De ce fait, les bermes restent durablement des milieux herbacés bas, gérés annuellement.

Bien évidemment, ces bermes peuvent également représenter un enjeu élevé en terme de patrimoine phytocénotique et faunistique, en particulier comme habitats et/ou corridors pour des groupes d'invertébrés comme les lépidoptères et les orthoptères, mais aussi pour les reptiles et certains mammifères. Mais nous ne traiterons ici que des enjeux floristiques.

Nous avons focalisé notre propos sur les espaces routiers qui peuvent faire l'objet de mesures de gestion par les services routiers de la DREAL, des voiries départementales ou communales, les équipes de l'ONF en forêt domaniale, et les services d'entretien des sociétés d'autoroutes. Certains de ces services (pas tous hélas) se préoccupent de façon croissante des enjeux paysagers et de biodiversité liés aux bermes. La gestion différenciée des bords de route se développe. Il est important de l'accompagner et de l'orienter sur des bases de connaissances scientifiques de terrain. Il convient également de gérer ces espaces anthropisés de manière à favoriser leur fonctionnalité pour les espèces indigènes, tout en limitant/empêchant leur colonisation par les Espèces Exogènes Envahissantes (les E. E. E.), parfois promptes à coloniser ces corridors linéaires.

Les bermes des petits chemins ruraux ne sont pas étudiées ici. Mais nous tenons à signaler que les chemins ruraux peuvent présenter, eux aussi, un intérêt floristique de très haut niveau, parfois exceptionnel. Et que les chemins ruraux peuvent aussi jouer un rôle majeur de

corridors pour la flore, la faune et les habitats. C'est en particulier le cas en bordure de systèmes pelousaires, landicoles ou prairiaux.

Les objectifs de cette publication sont de :

- présenter une première synthèse des principaux enjeux floristiques des bernes routières picardes, aux échelles départementales et des régions naturelles, sans prétendre à l'exhaustivité ;
- identifier les principaux facteurs de l'intérêt floristique des bernes ;
- identifier les éléments clés de la gestion des bords de route pour assurer le maintien ou la restauration de ce patrimoine.

## Les taxons patrimoniaux

Nous considérons comme taxon patrimonial les taxons qui sont au minimum « Assez Rares » et « Quasi menacés (NT = Nearly Threatened) » en région Picardie. Cette menace est donc de plusieurs niveaux, de « quasi menacée » à « gravement menacée d'extinction ». Les critères de rareté et de menace sont issus de HAUGUEL et TOUSSAINT (coord. ; 2012).

## Source des données

Les espèces patrimoniales citées ci-après proviennent pour l'essentiel de nos prospections professionnelles et bénévoles en Picardie depuis une quinzaine d'années, dans le cadre notamment des inventaires de type « Atlas de la flore picarde ». Quelques données sont tirées de la bibliographie.

Nous présentons les données par département, et par région naturelle. Le découpage des régions naturelles est celui de la carte de l'inventaire des ZNIEFF de Picardie (BARDET *et al.*, 2001).

### AISNE

Certaines bernes axonnaises s'avèrent tout à fait exceptionnelles, comme à Samoussy au nord du Laonnois (02) avec plus d'une dizaine de taxons patrimoniaux concentrés sur moins de 2000 m. En effet, l'un de nous (MESSEAN, 2009) avait décrit l'écologie et les enjeux floristiques de cette berme calcaro-sabulicole intraforestière qui abrite dans un ordre décroissant de rareté :

- Drave des murailles (*Draba muralis*), exceptionnelle (EX) et vulnérable (VU) en Picardie ;
- Pulmonaire des montagnes (*Pulmonaria montana*) (EX) ;
- Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*), très rare (RR), menacée d'extinction (EN) et protégée au niveau national (PN) ;
- Arabette Glabre (*Arabis glabra*), très rare et vulnérable (RR, VU) ;
- Campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia*), rare et vulnérable (R, VU) ;
- Laïche muriquée (*Carex muricata subsp. lamprocarpa*) (EX) ;
- Muscari à grappe (*Muscari neglectum*) (RR, VU) ;
- Œillet prolifère (*Petrorhagia prolifera*), rare et quasi menacé (R et NT) ;
- Ail potager (*Allium oleraceum*) (R) ;

- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) assez rare (AR) ;
- Hélianthème obscur (*Helianthemum nummularium subsp. obscurum*) (R) ;
- Inule à feuille de saules (*Inula salicina*), rare, quasi menacée et protégée au niveau régional (R, NT, PR).

Il précisait :

« La richesse spécifique d'un milieu s'exprime en partie par le nombre d'espèces présentes sur une superficie prospectée. Les bermes, en particulier quand elles sont accolées à des lisières forestières, sont souvent très riches en nombre de taxons. Sur les 1,5 ha de berme parcourue, 160 espèces ont été relevées. Cette donnée peut être comparée à d'autres habitats prairiaux : un hectare de prairie herbagère compte en moyenne 20 à 40 espèces de plantes, un hectare de pelouse sèche sur coteau calcaire 30 à 70 espèces. Les milieux herbacés les plus diversifiés atteignent difficilement les 80 espèces. »

Cette donnée peut également être comparée à la richesse spécifique recensée sur certaines communes des openfields limoneux agro-industriels étudiées par le CBNBI dans le cadre de l'Atlas de la flore de Picardie : les communes les plus pauvres floristiquement ne dépassent pas 120 ou 140 espèces végétales, par exemple en certains secteurs totalement cultivés et eutrophes du Santerre, du Nord-Amiénois, du Marlois, du Vermandois...

Globalement, l'Aisne apparaît comme le département le plus riche de Picardie en stations d'espèces rares et menacées implantées sur des bermes. Les régions naturelles axonnaises où les bords de route à plus grande richesse en espèces patrimoniales sont les plus fréquents se rencontrent sur les assises géologiques diversifiées du Tertiaire parisien. C'est en particulier le cas du Laonnois, du Soissonnais, du Tardenois...

### Laonnois

Les bordures routières des pelouses calcicoles et des carrières de calcaire permettent assez souvent la présence des espèces calcicoles ou calcaro-sabulicoles de pelouses comme les Ophrys (*O. apifera* et *insectifera* plus fréquemment, parfois *O. fuciflora*, beaucoup plus rarement *O. sphegodes*), les Orobanches (*amethystea* à Oeuilly, *picridis*, *minor*, *alba*, *caryophyllacea* la plus courante)...

Les blocs rocheux ou talus du lutétien raclés par l'épareuse favorisent *Teucrium montanum*, *Epipactis atrorubens*, *Ajuga chamaepitys*, *Globularia bisnagarica*. Il en va de même sur sables calcaires avec *Petrorhagia prolifera*, *Dianthus armeria*, *Koeleria* du groupe *macrantha*... Parfois, ces espèces sont également favorisées par les activités de grattage et de broutage des Lapins de garenne quand des garennes existent à proximité.

FRIMIN et BOCA (2006) ont relaté la richesse des talus routiers communaux gérés par le CENP à Parfondru : on y trouve la dernière population axonnaise connue de *Geranium sanguineum* et la plus importante de *Laserpitium siler*, ainsi que *Pulmonaria montana*, *Limodorum abortivum*, *Carex ericetorum* et *Carex ornithopoda*...

WATTERLOT *et al.* (2009) mentionnent :

- le développement depuis 2008 de *Draba muralis*, espèce auparavant considérée comme disparue de l'Aisne déjà en 1957 par RIOMET et BOURNERIAS, sur les talus routiers du Laonnois ;
- les deux stations picardes connues d'*Holosteum umbellatum* sur « talus routier calcaro-sabulicole xérophile dénudé (par scalpage lors de la fauche) ».

Neuville-sur-Ailette le long de la RD19 possède un talus sur sable du tertiaire parisien où douze espèces patrimoniales ont été recensées sur environ 300 m de long :

- *Alyssum alyssoides* ;
- *Artemisia campestris* ;
- *Euphorbia seguieriana* ;
- *Globularia bisnagarica* ;
- *Koeleria macrantha* ;
- *Medicago minima* ;
- *Orobanche alba* ;
- *Petrorhagia prolifera* ;
- *Phleum phleoides* ;
- *Securigera varia* ;
- *Seseli montanum* ;
- *Silene otites*.

Chamouille : sur le haut du talus de la RD 967 : quelques pieds d'*Orchis anthropophora* à proximité d'une belle station d'*Inula salicina*.

A Montaigu, les bordures de la RD 522 abritent un patrimoine important :

- *Anacamptis pyramidalis* ;
- *Arabis glabra* ;
- *Armeria arenaria* ;
- *Carex arenaria* ;
- *Euphorbia seguieriana* ;
- *Koeleria albescens* ;
- *Medicago polymorpha* ;
- *Rhinanthus alectorolophus* ;
- *Sedum rupestre* ;
- *Silene otites* ;
- *Trifolium arvense* ;
- *Veronica prostrata* subsp. *scheereri*.

Déconnecté des pelouses calcicoles du Chemin des dames, un bord de route dans le bois des Buttes à La-Ville-aux-bois-les-Pontavert abrite une station de *Veronica spicata*, ultime relique d'anciens groupements de pelouses aujourd'hui disparus dans un openfield de cultures.

A l'extrême nord du Laonnois, en limite avec la Thiérache ou le Marlois, certains bords de routes formant des talus calcaires secs sont complètement isolés au sein des plaines céréalières, mais abritent de rares stations de plantes remarquables : *Campanula rapunculoides* au Thuel, *Vicia tenuifolia* à Chaource.

Les Marais de la Souche accueillent aussi de belles populations de plantes patrimoniales sur les bords de route, en particulier à Vesles-et-Caumont avec notamment, dans les fossés tourbeux ou en bordure, *Sparganium minimum* et *Lathyrus palustris*.

## Soissonnais

Une remarquable station de *Schoenus nigricans*, *Carex lepidocarpa* et *Anagallis tenella* existe à Vaudesson, sur les bords de la D14. Le bord de route s'est substitué à un marais alcalin de pente, certainement présent autrefois en amont. Le Choin noirâtre s'est développé sur la partie suintante du talus. Au même niveau, *Carex lepidocarpa* croît dans le fossé (dont l'écoulement des eaux est bloqué par une buse bouchée) et *Anagallis tenella* s'étend entre la bande de roulement (bitume) et le fossé où l'eau suinte par débordement du fossé. Les bas-marais de pente se sont considérablement raréfiés dans le Tertiaire parisien.

*Veronica teucrium* est souvent rencontré en relique de pelouses sur des talus routiers (Berzy-le-sec, Oulchy-la-Ville, Vierzy...).

De même, *Iris foetidissima* trouve un habitat de prédilection dans l'interface des hauts de talus de bord de route ourlet-taillis calcicole dans la plupart des vallées thermophiles sur calcaire lutétien : Vallée de l'Automne, Vallée de l'Ourcq...

*Cynodon dactylon* est une graminée rare appréciant les fauches régulières et surtout le piétinement (roulage) des bords de route. On la rencontre essentiellement dans ce contexte : Pommiers, Laffaux, Clermont-les-Fermes... mais aussi dans d'autres secteurs que dans le Soissonnais : Chiry-Ourscamps-60, Noyelles-sur-mer-80...

*Elytrigia campestris* croît sur des talus sableux calcaires de quelques bords de route : Belleu D6, Berzy-le-sec D179.

*Orobanche caryophyllacea* peut être observé à Retheuil sur des talus de calcaire lutétien...

Par ailleurs, les orchidées, même si elles ne sont pas toutes patrimoniales ou d'enjeu important, sont souvent le groupe floristique « cible » qui peut permettre de faire prendre conscience (aux élus, aux agents d'entretien) de la valeur de certains bords de route. En effet, par exemple dans le Soissonnais, nous connaissons plusieurs talus abritant entre 7 et 9 espèces d'orchidées dont les habitants des environs apprécient la présence.

### Valois oriental

En bordure sud de la forêt de Retz (D791 à Noroy-sur-Ourcq), des lisières thermophiles abritent une flore peu commune : *Malva alcea*, *Vincetoxicum hirundinaria*...

Une station importante d'*Inula helenium* se développe sur les bords de la D80 à la Falaise (Louâtre) : cette remarquable espèce se développe sur plus de 500 mètres dans les zones fraîches (mégaphorbiaies) bordant cette route.

De nombreux bords de route sableux remarquables se trouvent dans le secteur de Neuilly-Saint-Front, avec des espèces régulièrement rencontrées comme *Trifolium arvense*, *Petrorhagia prolifera*, *Phleum phleoides*, *Medicago minima*...

### Tardenois

Plusieurs talus de bord de route sabulicoles (Beugneux, Fère-en-Tardenois, Seringes-et-Nesles...) accueillent :

- *Veronica triphyllos* ;
- *Veronica praecox* ;
- *Veronica verna* ;
- *Holosteum umbellatum* ;
- *Vicia lathyroides* ;
- *Vicia villosa* ;
- *Mibora minima* ;
- *Medicago minima* ;
- *Artemisia campestris* ;
- *Armeria arenaria* ;
- *Potentilla argentea* ;
- *Gagea villosa*...

Certains bords de route sabulicoles présentent des cortèges originaux sur sables silico-calcaires avec *Sedum rubens*, *Carex praecox* (Coincy-l'Abbaye, Mont-Notre-Dame).

Des bermes routières proches de pelouses calcaires permettent la présence de *Botriochloa ischaemum* et *Medicago polymorpha* sur les bords de la route reliant Bruys à Chéry-Chartreuve ; *Orobanche caryophyllacea* est notée à Oulchy la ville...

## Pointe sud de l'Aisne

Le sud axonnais possède de nombreuses stations de *Securigera varia*, typique des ourlets calcicoles secs sur les bermes ensoleillées riches en bases (du *Coronillo variaie* - *Brachypodium pinnati*) : on la retrouve un peu partout en vallée de la Marne, et de façon éparse en Soissonnais et Laonnois.... Des talus de la vallée de la Marne abritent d'autres espèces aujourd'hui en raréfaction dans ce secteur, du fait de la disparition gravissime des pelouses au profit des vignes de champagne (presque) partout très arrosées de désherbants : *Muscari neglectum*, *Thlaspi perfoliatum*, plus rarement *Althaea hirsuta*... Dans ce contexte très inquiétant où toutes les vallées subissent une dégradation très forte de leur flore commensale des vignes, les bords de route jouent un rôle d'oasis-refuges pour de nombreuses plantes patrimoniales.

Les forêts de la Brie abritent des populations importantes d'espèces plus marnicoles ou mésohygrophiles comme *Ornithogalum pyrenaicum* (régulière dans la Brie, même dans de tout petits bois), *Orchis mascula* (assez abondante dans le massif de Fère), *Phyteuma spicatum*...

De même, sur une berge routière hygrophile à Pavant en vallée de la Marne, présence d'*Anemone ranunculoides*. Un beau talus à *Corydalis solida* se développe à Monthiers (D 1390).

Les talus marneux où la roche affleure sont parfois favorables à la présence de *Blackstonia perfoliata*.

Une station de *Peucedanum carvifolia* est connue le long de la RD1140 à l'est du bourg de Gernicourt.

## Vallée de l'Oise

Certains tronçons, en particulier en Moyenne Vallée de l'Oise (aval de Brissay-Choigny / Vendeuil), peuvent abriter des taxons patrimoniaux sur les bermes ou dans les fossés bordant les routes en contexte inondable : souvent *Alisma lanceolatum*, *Oenanthe aquatica* et *Althaea officinalis* (fréquents entre Manicamp et Bichancourt au bord de la D6 par exemple) entre Quierzy et Bichancourt, parfois *Butomus umbellatus*, plus rarement *Veronica scutellata* ou *Sium latifolium*, et exceptionnellement *Teucrium scordium* (Quierzy au bord de la D92), toutes trois légalement protégées

*Inula helenium* avait été observé à Amigny-Rouy (vers « La Gare » au bord de la RD53) (FRANÇOIS, 2003) et non revu depuis.

A Manicamp (RD6), le Sélin à feuilles de carvi (*Selinum carvifolia*), a été observé à plusieurs reprises. Une centaine de pieds de cette plante rare et quasi menacée à l'échelle régionale a pu être dénombrée.

## Thiérache

Dans le nord de l'Aisne en Thiérache, les populations de *Phyteuma spicatum* sont encore plus nombreuses, et on trouve un cortège de sub-montagnardes plus développé avec en particulier *Senecio ovatus*, *Sambucus racemosa*, *Polygonum bistorta*...

Le massif d'Hirson Saint-Michel permet l'observation de quelques stations d'*Equisetum sylvaticum*, de nombreux *Alchemilla xanthochlora* (abondante le long des routes forestières), *Phyteuma spicatum* et *Silaum silaus*, parfois de *Dactylorhiza maculata* et *Phyteuma nigrum*...

Des stations de *Petasites officinalis* sont disséminées (Any-Martin-Rieux par exemple). Des bermes jouxtant des bords de ruisselets ou de ruisseaux accueillent en plusieurs endroits *Chrysosplenium alternifolium* et *C. oppositifolium* (par exemple dans le Bois de

Saint-Michel le long de la D316) et *Cardamine amara* (association souvent bien constituée du *Cardamino amarae* - *Chrysosplenietum alternifolii*).

A noter la présence de cortèges herbacés calcicoles mésoxérophiles rares pour la Thiérache sur les bords de route à Besmont, avec par exemple *Bromus erectus*, *Trifolium medium* et *Cirsium acaule*.

### Vermandois-Marlois

Peu de données dans ces régions naturelles tristes pour la biodiversité végétale car totalement dominées par les cultures agro-industrielles :

- *Campanula rapunculoides* est connu à Germaine, le long de la RD68 et à Fluquières, le long de la RD930.
- *Bunium bulbocastanum* a été noté sur un talus routier de la RD1029 près de Guise en juin 2012.

## OISE

### Valois

Biotope (2011) a identifié sur les bernes sableuses acides de la RN2 dans le Bois de Tillet :

- *Aira caryophyllea* ;
- *Herniaria hirsuta* ;
- *Scleranthus annuus subsp. annuus* ;
- *Plantago coronopus* ;
- *Orchis simia* ;
- *Potentilla argentea*.

*Calamintha menthifolia* est présent sur deux bernes routières du Valois/Compiégnois : Crépy-en-Valois et Vieux-Moulin.

### Forêts de Compiègne - Laigue - Ourscamps

On note sur les bernes de la RD547, à l'est de la forêt domaniale de Compiègne, la présence de :

- *Carex mairei* : quelques pieds en bordure des étangs Saint-Pierre (dernière observation en 2012 par T.PREY avec non loin *Carex lepidocarpa*, *Dactylorhiza praetermissa* et *Samolus valerandi*) ;
- *Trifolium medium* ;
- *Anacamptis pyramidalis* ;
- *Equisetum hyemale* ;
- *Anemone ranunculoides* : quelques pieds issus des sous-bois proches où on en trouve des milliers sur les argiles sparnaciennes ;
- *Corydalis solida* ;
- *Ulmus laevis* : nombreux pieds avec fruits (tapis de samares ciliés atteignant parfois plusieurs centimètres d'épaisseur sur certaines bernes) le long de la RN31 et de la RD ; ces fruits, quand ils sont bien secs, peuvent être déplacés par le souffle du passage des poids-lourds ;

- *Veronica spicata* et *Trifolium arvense* sur les bermes en bordure de l'allée des Beaux-Monts près du carrefour du Tréan avec *Trifolium arvense* et *Dianthus carthusianorum* ;
- *Polysticum setiferum* (près du Four d'en Haut à Morienval).

Les stations de *Corydalis solida* sont assez nombreuses sur les bermes de la Forêt de Compiègne : milliers de pieds le long de la RN31, plusieurs stations détruites en 2011 par la création du rond-point entre la RN31 et la déviation Nord-Est de Compiègne. Quelques stations d'*Allium ursinum* sont également dispersées dans ce secteur.

*Impatiens noli-tangere* présente plusieurs stations en bordure immédiate de routes forestières (entre la RN31 et le Carrefour du Tréan, au Nord et à l'Est des Beaux-Monts, sur les Beaux-Monts même...) où elle s'est apparemment étendue ces dernières années. Elle s'y implante préférentiellement dans des dépressions humides alimentées par les eaux de ruissellement de la voie goudronnée.

*Cynoglossum germanicum* est présent en quelques bermes du massif Compiégnois, par exemple au bord de la petite route goudronnée sur le flanc ouest des Beaux-Monts. Les graines de cette espèce rare, en disjonction complète d'aire en Picardie, sont largement disséminées par les grands et moyens mammifères (mammalochorie).

Quelques populations d'*Allium ursinum* et de *Dipsacus pilosus* sont observables en forêt de Laigue et Ourscamps, sur des sols argileux.

### Parc Naturel Régional Oise Pays de France

Plusieurs bermes abritent *Scilla bifolia*, en lisière de massif forestiers où elle se développe bien, comme à Aumont en Halatte par exemple.

HAUGUEL (2006) cite des bermes routières du PNR :

- *Arabis glabra* à Lamorlaye,
- *Ononis pusilla* et *Sesleria caerulea* à Creil « La Garenne » sur une « pelouse calcaro-sabulicole en surplomb de la rocade », pelouse en partie préservée depuis par le CEN Picardie.

### Le Clermontois

On note autour de Clermont :

- *Quercus pubescens* et *Quercus x calvescens* en lisière d'un bois au nord de Fitz-James ;
- *Orchis simia*, *Tetragonolobus maritimus*, *Orobanche teucarii*, *Limodorum abortivum* à Thury-sous-Clermont ;
- *Saxifraga granulata*, *Geranium sanguineum*, *Quercus pubescens*, *Vincetoxicum hirsutinaria* (Bois des Côtes, à Labruyère RD 631 notamment).

### La Vallée de l'Automne et le Valois isarien

Ont été recensés *Limodorum abortivum* à Gilocourt nord (RD332), *Campanula persicifolia* à Verberie (RD932a).

*Gymnocarpium dryopteris* est présent en une station en Forêt domaniale de Retz dans un fossé attenant à une route forestière, où elle a fait l'objet d'une restauration par l'ONF avec les conseils du CBNBI.

*Corydalis solida* se développe à la sortie nord-est du bourg d'Antilly (60), le long de la RD922.

### Pays de Bray

La cuesta du Bray permet d'observer des centaines d'*Orobanche gracilis* sur une berme marneuse exposée au Nord à Saint-Aubin en Bray (en connexion avec la pelouse gérée par le CENP) ; une petite station de ce taxon se trouve aussi au pied de la Côte Sainte-Hélène à Saint-Pierre-ès-Champs (TOP et al., 2011).

Sur cette berme, au sud de la Côte Sainte-Hélène, se trouvent également des stations d'*Anacamptis pyramidalis*, de *Veronica teucrium*, de *Rhinanthus minor* (TOP et al., op. cit.).

*Saxifraga granulata*, parfois *Dactylorhiza maculata* et *Danthonia decumbens* (sous les clôtures des pâtures sur substrats sablo-argileux) sont notés dans le Bray humide vers Rainvillers et Aux-Marais (routes communales).

*Plantago coronopus* et *Ornithopus perpusillus* s'étendent à Blacourt en bordure de la RN31 sur sables.

### Vexin

On note sur la commune de Parnes (RD508) : *Teucrium montanum*, *Iris foetidissima*, *Melampyrum arvense*, *Pulsatilla vulgaris*, *Trifolium medium* et *Coronilla minima* (observé par J. LEBRUN en 2011). Pour cette dernière espèce, deux mentions récentes (1997) étaient auparavant connues du département de l'Aisne. La découverte de cette nouvelle station à Parnes est donc la donnée la plus récente pour la région. La dernière mention de cette plante dans l'Oise date de 1924 sur la commune de Chambors.

### Plateau picard isarien

- Fouquénies : présence de quelques pieds de *Digitalis lutea* (non revu récemment suite à des aménagements malencontreux en béton il y a quelques années) et *Orchis militaris* (2 pieds en 2012) en bordure de la route entre Troissereux et Fouquénies.
- Daméraucourt RD 119 : talus crayeux à *Galium pumilum*, *Polygala calcarea*.
- *Orobanche amethystea* : Hallivillers, talus le long de la route menant à Paillart.
- *Rhinanthus alectorolophus* « a été récoltée à La Faloise et Montcrux, enfin à Morvillers (60) (...). Ce Rhinanthe est généralement abondant dans ses localités, lesquelles se situent le plus souvent sur des bermes herbeuses à fromental ou à brachypode penné » (WATTEZ, 2005).
- *Cynoglossum germanicum* : épars en bordure d'une petite route goudronnée à l'ouest de la « Montagne de la Garenne » au nord de Gournay sur Aronde.

Les données manquent pour le Plateau picard isarien, car il n'a pas encore été couvert par des prospections du CBNBI pour l'Atlas de la flore de Picardie, et très peu de botanistes y habitent ou y prospectent régulièrement.

## SOMME

Les bermes routières de la Somme concentrent, proportionnellement, une moindre richesse en taxons patrimoniaux que les bermes du sud de l'Oise et de l'Aisne. En effet,

l'essentiel des assises géologiques de la Somme sont composées de craies, plus ou moins recouvertes de colluvions d'argiles et de limons : ces substrats sont moins propices aux taxons rares et menacés que les assises sableuses et/ou calcaires du sud picard dans le Tertiaire parisien.

Toutefois, la flore des bermes a été plus étudiée et de longue date dans la Somme. Et certaines espèces de bermes sont pour l'instant connues en Picardie surtout de la Somme :

- *Glebionis segetum* essentiellement à l'ouest d'Amiens (sur les limons du Vimeu essentiellement, secondairement du Ponthieu, et presque toujours en bordure de champs cultivés ; par exemple plusieurs milliers de pieds le long de la D191 entre Saint-Sauveur et Samara en juin 2012) ;
- *Digitalis lutea* : Frémontiers (D138), Chipilly (flanc est du Camp de César) et entre Boves et Fouencamps sur la RD 116 avec plusieurs centaines de pieds sur quasiment 1 km... Cette espèce possède probablement ses plus grosses populations régionales sur des bermes crayeuses dans l'Ouest de la Somme et de l'Oise.

WATTEZ et BOULLET (1988) avaient fait une très bonne synthèse sur la socio-écologie de *Bunium bulbocastanum* en Picardie, entre autres le long des bermes calcicoles du Sud-Amiénois et du Nord de l'Oise, où *Bunium* est devenu rare ou très rare sur bermes depuis 30 ans.

Un schéma (p. 10) illustre la localisation stationnelle précise de cette espèce dans une berme herbeuse (longée par un fossé), caractéristique des bords de route crayeux dans le Sud-Amiénois.

Ils écrivaient ainsi :

- (p. 7) « Cette géophyte calcicole autrefois présente dans les moissons se développe préférentiellement désormais dans les arrhénathérais-brachypodiaies localisées sur les coteaux et les bermes routières. »

- (p. 10) « *Bunium bulbocastanum* doit être considérée comme une plante substrato-mésophile ; probablement s'agit-il de son caractère édaphologique essentiel, celui qui conditionne son implantation stationnelle. Aussi bien sur les pelouses des coteaux et des talus que sur les bermes routières, B. b. s'implante au niveau de replats de terrain ou de zones déprimées dont le substrat est plus frais parce que l'eau s'y infiltre moins.

Ils ont décrit le *Bunio bulbocastani - Brachypodietum pinnati* à partir, notamment, de relevés effectués sur des bermes calcicoles picardes : près de Conty (en 1979), près de Moreuil (1981), à Berteaucourt-sur-la-Luce (1981), Molliens-Dreuil (1982), Saint-Just-en-Chaussée (1985), Tilloy-les-Conty (1980), Bacouel-sur-Selle (1980), Nampty (1980), Thézy-Glimont (1981), Salouel (1981), entre Dury et Vers-sur-Selle (1981), Le Bosquel (1982), Allonville (1982), Léglantiers (1983), Fouencamps (1984).

*Bunium bulbocastanum* est apparemment devenu bien rare sur les bermes dans ces localités, ou en a disparu, depuis une trentaine d'années.

## Vallée de la Somme et de l'Avre

*Sisymbrium supinum*, espèce de l'annexe II de la directive Habitats, est observée sur berme en bordure de l'agglomération de Bourdon (rue du Onze novembre 1918) sur des affleurements crayeux mobiles.

Dans des fossés à fond tourbeux à Epagne-Epagnette, au pied des bermes fauchées d'une petite route communale traversant la vallée de la Somme, on trouve des groupements aquatiques de *Riccia fluitans*, *Sparganium minimum*, *Potamogeton coloratus*, etc. Ces espèces sont très sensibles à d'éventuels traitements chimiques des pieds de berges par exemple au pied des panneaux ou des piles de pont (il n'est pas rare d'observer des traitements jusque

dans l'eau sur les herbiers de *Nasturtium officinale*, *Apium nodiflorum*, *Myosotis scorpioides* etc dans certaines localités...).

Sur les bermes routières humides en bordure d'étangs, on recense occasionnellement *Utricularia cf. vulgaris* dans des dépressions humides ou des micro mares (Camon, Boves), ainsi que *Carex panicea* et *Hydrocotyle vulgaris* (Boves au nord du Pont Prussien) qui sont favorisés par les fauches annuelles.

## Le Sud-Amiénois

Ce secteur, bien étudié depuis longtemps par plusieurs auteurs et particulièrement par J.-R. WATTEZ et M. DOUCHET, constitue l'une des régions naturelles crayeuses picarde de plus grand enjeu pour les plantes patrimoniales des bermes. J.-R. WATTEZ cite, en 2006, un certain nombre de taxons sur les bermes de ce secteur : *Lathyrus tuberosus*, *Bunium bulbocastanum* (« en recul sur les bermes routières rudéralisées »), *Seseli montanum* et *Bupleurum falcatum* (« comportement similaire pour les deux espèces qui se maintiennent sur les talus herbeux, séparant les cultures ou longeant les routes et les chemins »), *Melampyrum arvense* (« en recul sur les bermes et les talus routiers »). D'autres taxons cités par cet auteur sont présents sur les bermes routières, mais ne sont pas identifiés comme tels dans l'article.

DOUCHET (2007) relate l'intérêt d'une berme de la RD4935 entre Cagny et Boves qui abritait *Linum tenuifolium* (AR, VU) et *Foeniculum vulgare* (R, NA), ainsi que *Rumex scutatus* jusque dans les années 1980. Cette flore remarquable de la berme crayeuse a été détruite suite à l'aménagement de trottoirs. Ce même auteur cite également dans cet article :

- *Verbascum densiflorum* (AR, NT) de 3 stations du Sud-Amiénois : à Boves ; entre Jumel et Oresmaux ; à Longueau en bordure d'un boulevard intra-urbain ;
- *Verbascum pulverulentum* (RR, VU) au sud de Cottenchy en direction de Dommartin.

WATTEZ (2005) signale :

- le développement de *Vicia tetrasperma* subsp. *gracilis* (RR, DD) suite à des travaux entre Wailly et Namps-au-Val « sur un talus routier décapé par des travaux d'entretien récents » ;
- 2 stations de *Rhinanthus alectorolophus* (R, NT) à Flesselles et Namps-au-Val « Ce Rhinante est généralement abondant dans ses localités, lesquelles se situent le plus souvent sur des bermes routières herbeuses à fromental ou brachypode penné » ;
- *Stachys germanica* (AR, LC) « Le Sud-Amiénois abrite de beaux peuplements, sur les bermes et talus routiers, par exemple à La Faloise et Grattepanche ; toutefois, des fluctuations dans l'importance ont lieu selon les années ».

WATTEZ et DOUCHET (2011) signalent l'extension d'une station de *Salvia nemorosa* (E ?, NA) « sur un talus routier proche de l'église de Cottenchy » entre 1989 et 2012. Ils précisent, à propos de l'extension manifeste de la population : « De prime abord, les travaux effectués par les employés de la DDE ou le cantonnier du village en semblent pas nuire à cette population de sauges, bien que leur passage ait lieu généralement en mai lorsque celles-ci sont en fleurs (...). En limitant la prolifération de graminées sociables (*Brachypode penné*, *Brome dressé*...), ces travaux facilitent le maintien de plusieurs espèces calcicoles indigènes qui trouvent sur les talus bordant les chemins un dernier refuge. Encore faut-il que l'imprégnation du substrat crayeux par les engrais répandus dans les parcelles-cultivées sus-jacentes ne soit pas trop importante : cette rudéralisation entraîne une banalisation de la flore. Quoi qu'il en soit, *S. nemorosa* s'étend peu à peu dans sa localité initiale alors qu'elle ne s'implante pas sur les talus herbeux voisins (distants de moins de 30

m), apparemment moins « entretenus » et densément recouverts par les chaumes du *Brachypode penné* ».

L'essentiel de la problématique de l'intérêt des bermes routières et de leur gestion/entretien est ici bien exprimée et synthétisée.

En Vallée des Evoissons (Sud-Amiénois), on peut trouver notamment *Orobanche elatior* (2 pieds en 2008 à Famechon (D94 ; non revus les années suivantes), *Digitalis lutea* (D138 à Frémontiers), *Ophrys fuciflora* (Equennes-Eramecourt entre Taussacq et Méréaucourt), *Aceras anthropophorum* (Famechon D94, Bergicourt-route de Blangy-Sous-Poix), *Stachys alpina* (Blangy-sous-Poix, route de Guizancourt ; Namps-Maisnil, plusieurs stations ; Thieulloy-la-Ville ; Poix-de-Picardie dans un lotissement près de la gare), *Epipactis atrorubens* à Fleury (D920), quelques pieds de *Teucrium botrys* et de *Thesium humifusum* sur des bermes exposées au sud et écorchées par l'épareuse au nord de Méréaucourt, *Inula salicina* au bord de la RD139 près de Taisnil (signalé par Mr SULMONT depuis près de 40 ans, et encore observé par J.-. WATTEZ vers 2010)...

Quelques *Daphne mezereum* sont aussi présents en bordure immédiate de la berme fauchée dans des boisements calcicoles exposés au nord entre Thieulloy-la-Ville et Sainte-Segrée (D.92).

Les bermes du Sud-Amiénois ont vu ces dernières années des apparitions parfois assez explosives (2010, 2011, 2013) de taxons rares comme *Bunias orientalis* (le long de la RD920 à Ailly-sur-Noye, Essertaux, Le Bosquel, Conty, Tilloy-les-Conty...) et d'*Isatis tinctoria* depuis 2010 : secteurs de Moreuil, d'Ailly sur Noye et entre Ailly sur Noye et Conty le long de la RD920 également. Le même phénomène a été noté en 2009-2010 dans le Soissonnais et le Laonnois.

Des stations de *Centaurea cyanus* y sont parfois très développées avec des centaines de pieds fleuris certaines années (Tilloy-les-Conty, Loeuilly, Rogy...) ou simplement quelques pieds (Sainte-Segrée...), de même que celles de *Conium maculatum* (centaines de pieds fleuris depuis 10 ans) le long de la RD1029 entre Saleux et Revelles, de *Melampyrum arvense* (par exemple à Namps-Maisnil-D38, Loeuilly-D210, Saleux-RD1029, Famechon, Frémontiers, Blangy-sous-Poix...), de *Veronica teucrium* (Lachapelle-sous-Poix, Guizancourt, Equennes-Eramecourt...).

La présence de *Cephalanthera damasonium* et de *Neottia nidus-avis* est assez régulière sur certaines bermes ombragées en lisière des bois calcicoles, en particulier en vallée des Evoissons et dans le massif boisé de Wailly-Frémontiers et les bois calcicoles limitrophes.

Quelques pieds de *Pulsatilla vulgaris* subsistent de ci de là, comme à Fresnoy-au-Val (D38). Elle était connue aussi à Moreuil, où un constat navrant peut être fait. En effet en mai 1988, M. DOUCHET et l'un de nous (J.R.WATTEZ) eurent l'occasion d'observer fortuitement un ensemble d'une cinquantaine de pieds de *Pulsatilla vulgaris* sur une berme herbeuse de la R.D.84, reliant Moreuil à Sauvillers-Mongival. A proximité immédiate de la route goudronnée, cette population était implantée sur une petite butte curieusement localisée sur la berme proprement dite dont le substrat était crayeux.

Un rapport rédigé à des fins protectionnistes fut transmis à l'administration concernée (la D.D.E. à l'époque) de façon à attirer l'attention des employés de celle-ci sur l'intérêt de cette localisation inhabituelle d'une espèce rare dans l'ensemble de la Picardie bien qu'elle soit localement abondante sur certains larris. Une réponse parvint attestant que bonne note avait été prise de la préservation de ce petit îlot d'Anémones pulsatilles ; mais que croyez vous qu'il arriva?

Repasant au même endroit quelques années plus tard, J.R. WATTEZ ne put que faire le constat de ce qui était advenu. La micro butte avait été rabotée, la berme «bossue» était devenue plate et seul un unique pied de pulsatille avait survécu mais il semble bien que ce «rescapé» ait fini par disparaître ultérieurement.

Dès lors, à quoi peuvent servir les démarches entreprises par les défenseurs de ce que l'on appelle désormais la biodiversité s'il n'y a pas de «suivi» dans les administrations concernées ; les changements rapides intervenant dans les affectations des hauts fonctionnaires ne sont vraisemblablement pas étrangers à ce genre de déceptions.

Ce constat navrant se devait d'être rappelé à l'occasion de cette mise au point pertinente sur la richesse de la flore des bermes routières en Picardie.

De cette belle population d'Anémones pulsatilles, il ne reste désormais que des diapositives que l'on visionne occasionnellement avec un peu de nostalgie...

Une autre espèce très intéressante des bermes de Moreuil et aujourd'hui disparue mérite un petit développement.

Le problème de *Lagoseris sancta* (= *Crepis sancta*) :

Les problèmes posés par cette espèce de répartition euro-méditerranéenne sont particulièrement intéressants.

Non signalée par les botanistes du 19<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, elle est apparue en plusieurs emplacements au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Curieusement, *C. sancta* va prendre un énorme développement dans la région de Moreuil (80) ; vers 1980 les bermes et les talus routiers de la RD 935 ainsi que les surfaces nivelées (de façon à implanter une zone industrielle et/ou commerciale au nord-ouest de Moreuil) ont été recouverts par les capitules jaunes de cette Astéracée ; lors de la floraison (aux mois d'avril et de mai), l'effet était saisissant.

Toutefois, *C. sancta* va peu à peu régresser et il paraît avoir disparu ; en 2005-2006, une prospection méthodique à Moreuil n'avait pas révélé sa présence.

Quelle peut être la raison de ce repli signalé également par Delvosalle (2010) dans l'atlas floristique I.F.F.B (t.1, carte 450) ?

Faut-il y voir une relation avec la période de grands froids du mois de janvier 1985 pendant laquelle les températures s'étaient durablement maintenues à -15°C la nuit et -8°C le jour pendant près d'une semaine ?

D'autres routes autour d'Amiens ont été localement colonisées de façon fugace par des taxons intéressants. Très ponctuellement, des stations de plantes rares et menacées apparaissent puis disparaissent : une quinzaine de pieds de *Dactylorhiza praetermissa* a été ainsi photographiée dans un fossé près de la gare de péage de Saleux (A16) en 2010 (non revue ensuite en 2011 et 2012 malgré des printemps arrosés qui auraient pu lui être favorables). De même, des dizaines d'*Orobanche minor* ont été observées vers 2009-2010 sur les talus récemment façonnés de la gare de péage de Le Bosquel (A29) ; ils ont ensuite disparu.

D'autres espèces se sont implantées récemment, mais de façon plus durable a priori. C'est le cas par exemple d'*Ajuga genevensis*, qui colonise assez facilement les talus récents sur les terres calcicoles thermophiles (plusieurs stations vers Dury, Longueau ou Rivery par exemple).

La décennie 2000 a vu également un développement des populations de *Geranium pratense* (espèce naturalisée) de façon éparse sur les bermes des routes de campagne, par exemple dans le Santerre, le Noyonnais... sans que cette espèce ne devienne fréquente. Nous avons observé ce Géranium sur des bermes proches de villages où il est planté dans les massifs floraux municipaux et privés.

Depuis quelques temps, des semences contenues dans les sels (marins) utilisés pour le déneigement des chaussées permettent l'installation de communautés de plantes littorales dans les terres. C'est le cas pour l'Atropis distant (*Puccinellia distans*) ou encore la Cochléaire du Danemark (*Cochlearia danica*) qui se développent largement sur nos accotements routiers.

De même, des talus de routes d'accès à la rocade d'Amiens, des bermes de routes nationales et des ronds-points sont en certains endroits colonisés par des petites tâches par

*Diplotaxis tenuifolia* (à Dury, Salouel, Longueau, Saleux etc). Ce que Marcel DOUCHET (2005) a également noté à Cagny (« La Garenne »). Depuis ces points de départ, l'espèce s'étend progressivement. WATTEZ et HAUGUEL (2005) indiquaient aussi pour la vallée de Cise sur le littoral « *Diplotaxis tenuifolia* est aligné le long des sentiers et de la route goudronnée ; cette espèce halo-nitrophile en extension dans les régions littorales (...) ». Nous pouvons supposer que les déneigements par salage la favorisent un peu partout.

## La Vallée de la Bresle

Cette vallée possède un réseau de pelouses et de bois calcicoles parfois longés par des bermes crayeuses assez caillouteuses où l'on peut observer à Neuville-Coppegueule par exemple (au nord du « Bois de Neuville ») *Seseli annuum*, *Pulsatilla vulgaris*, *Globularia bisnagarica*, *Ophrys fuciflora*, *Thesium humifusum*, *Blackstonia perfoliata*, *Euphrasia stricta*...

A Beaucamps-le-Jeune et Lafresguimont-Saint-Martin plus d'une cinquantaine de pieds de *Lactuca perennis* s'étirent sur le corridor de pelouses crayeuses de la RD496, sur plusieurs centaines de mètres, accompagnés de quelques *Campanula glomerata* et *Anacamptis pyramidalis*.

## Littoral

Les bermes sableuses de la RD 433/332 à Fort-Mahon permettent la présence de nombreux taxons patrimoniaux :

- *Ammophila arenaria* ;
- *Bromus diandrus* ;
- *Bromus hordeaceus* subsp. *thominei* ;
- *Bromus tectorum* ;
- *Carex arenaria* ;
- *Diplotaxis tenuifolia* ;
- *Festuca rubra* subsp. *arenaria* ;
- *Hippophae rhamnoidis* ;
- *Hypochaeris glabra* ;
- *Medicago minima* ;
- *Mibora minima* ;
- *Petrorhagia prolifera* ;
- *Phleum arenarium* ;
- *Plantago arenaria* ;
- *Plantago coronopus* ;
- *Scleranthus annuus* ;
- *Silene conica* ;
- *Trifolium scabrum* ;
- *Vulpia ciliata* subsp. *ciliata* ;
- *Vulpia fasciculata*.

En bordure de l'agglomération de Cayeux-sur-Mer s'étendent quelques pieds de *Crambe maritima* en bord immédiat de route sur le front de mer.

## Vimeu

WATTEZ (2007) relate l'observation ancienne de *Parnassia palustris* sur une berme marneuse au-dessus du larris d'Hangest-sur-Somme en bordure de la vallée de la Somme, le long de la RD128. Notée en 1997, cette espèce n'y a pas été revue depuis. Elle avait